

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p.3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**Unité
ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1921 - 27 mai 2005 - prix : 1 €

**Un projet de
constitution
fait pour les
patrons**

**Service minimum
dans les transports**

**Arrêter
l'offensive du
gouvernement**
p.4

**Lycéens en
procès**

**Le pouvoir
se venge**
p.4

Allemagne

**Schroeder paye
sa politique
antiouvrière**
p.8

**Au référendum,
c'est Non !**

**La grève victorieuse
des travailleurs de Total**
p. 15



Leur société

- p 4
 - Service minimum dans les transports
 - Minima sociaux
 - Procès des lycéens
- p 5
 - La campagne pour le référendum
 - Souvent les mêmes patrons, jamais les mêmes salaires
- p 6
 - Clermont-Ferrand : non à l'expulsion des sans-papiers !
 - Licenciements chez Lycos
- p 7
 - Textile : la démagogie et la réalité
 - Suez-Lyonnaise des Eaux : les profits coulent à flots
- p 11
 - Clonage : une avancée scientifique
 - ACT-Angers : harcèlement judiciaire
- p 12
 - Le groupe Peugeot brûle ses actions
 - IBM : suppressions d'emplois
 - Dunkerque : dockers en grève de la faim
 - Chartres : bibliothèque menacée

Tribune

- p 6 ■ Référendum : en un combat douteux...

Europe

- p 8/9
 - Allemagne : après la défaite du SPD
 - Pays-Bas : un Non prévisible au référendum
 - Grande-Bretagne : l'État au secours des vautours de la finance
 - Constitution européenne : plan B comme Blair

Dans le monde

- p 10
 - Afghanistan : les méthodes de l'armée américaine
 - Brésil : mouvement des paysans sans terre
- p 16
 - Togo : « leur ami le dictateur »
 - Irak : une population prise en otage

Dans les entreprises

- p 13
 - Hayange (Moselle) : la dynastie des de Wendel
 - Arcelor - Montataire (Oise)
- p 14
 - STMicroelectronics - Grenoble
 - Champion (groupe Carrefour)
 - APASE - Rennes
- p 15
 - Raffineries du groupe Total : grève victorieuse
 - Feyzin (Rhône)

• Fournisseurs d'accès à Internet

Nouvelle économie et vieille arnaque

Contrats comportant des clauses abusives ou illicites, abonnements dont les tarifs augmentent en cours de route, factures encaissées sans que le service promis soit fourni, frais de résiliation prohibitifs, assistance technique aussi coûteuse qu'inefficace : voilà le constat que publie le mensuel *Que Choisir* sur les pratiques pour le moins douteuses des fournisseurs d'accès à Internet.

La connexion à l'Internet haut débit, c'est-à-dire à grande vitesse, se fait via une dizaine de fournisseurs d'accès à Internet (FAI) qui sont en concurrence pour se partager ce marché en expansion. Afin d'attirer le client, sur les prospectus, les offres sont plus alléchantes les unes que les autres, mais il en va tout autrement dans la réalité et le nombre de plaintes ne cesse d'augmenter. La mise en service est loin de fonctionner correctement, de nouveaux abonnés se voient couper leur ligne télé-

phonique sans pour autant être connectés à Internet pendant des périodes plus ou moins longues... ce qui n'empêche pas les compagnies de débiter sur leur compte le montant de l'abonnement. Les tarifs d'appel incitatifs ne sont la plupart du temps valables que quelques mois et les frais de résiliation découragent d'aller voir ailleurs. Le prix d'achat du modem, indispensable pour pouvoir être connecté, est souvent à rajouter, etc. Entre le prix affiché et le prix réel de l'abonnement, l'abonné paie de 8 à 114 % plus cher selon le fournisseur d'accès.

Mais la principale arnaque se situe surtout au niveau de l'assistance téléphonique, la « hot line ». Huit abonnés sur dix sont amenés à contacter cette assistance téléphonique pour les problèmes qu'ils rencontrent, à 34 centimes d'euros la minute. En moyenne, ils passent 54 minutes au téléphone, dont près de la moitié en temps



d'attente avant d'être mis en contact avec un technicien ; lassés, beaucoup raccrochent avant, quand ce n'est pas le fournisseur d'accès qui leur demande de rappeler ultérieurement ! Au total, sur les 112 millions d'euros que coûte la hot line aux usagers, 54 millions concernent ce temps d'attente, auxquels il faut ajouter 25 millions d'euros pour des aides que, d'après les contrats d'abonnements, les prestataires devraient fournir gratuitement. Certes, le temps d'attente passé au téléphone n'est pas l'apanage des fournisseurs d'accès à Inter-

net, mais il est allongé par les économies faites sur le service de l'assistance téléphonique, où ne travaillent qu'un nombre restreint de techniciens.

Comme on le voit, le succès de ces entreprises de « la nouvelle économie » et leur bonne santé financière reposent sur les bonnes vieilles méthodes qui consistent à arnaquer le consommateur, de façon si grossière que le ministre de l'Industrie, Devedjian, s'est senti obligé de faire « dix propositions » pour moraliser la profession. Reste à en voir le résultat...

La Commune n'est pas morte

Comme chaque année, l'association des Amis de la Commune de Paris organise un rassemblement au Mur des Fédérés, dans le cimetière du Père-Lachaise. Lutte Ouvrière s'associe à cette manifestation qui aura lieu :

Samedi 28 mai à 14h 30 au cimetière du Père-Lachaise (rendez-vous à l'entrée Gambetta, rue des Rondeaux, Paris 20^e, métro Gambetta)

Réunions publiques de Lutte Ouvrière

« Non à cette constitution faite pour les patrons »

CAEN

Jeudi 26 mai à 18 h 30

Maison de quartier
14, avenue Professeur-Horatio-Smith
(quartier du Calvaire Saint-Pierre)

ARGENTEUIL

Jeudi 26 mai à 20 h 30

Espace Mandela
Boulevard Lénine

LA CHAPELLE-SAINT-LUC

Jeudi 26 mai à 20 heures

Salle du Pavillon Bénard-Bodié
Rue du Maréchal-Leclerc - Avenue Roger-Salengro

FOURMIES

Vendredi 27 mai à 19 heures

Foyer du Théâtre

Travailleurs d'Europe, tous unis dans la lutte pour les salaires, pour les droits.

Non à une Constitution faite pour les patrons.



ORLÉANS

vendredi 27 mai à 20 h 30

Salle des Chats Ferrés

La prochaine réunion du CERCLE LÉON TROTSKY aura pour thème :

LIBAN

une création du colonialisme français dans un Moyen-Orient divisé par l'impérialisme

Jeudi 16 juin à 20h 30

Théâtre de la Mutualité

24, rue Saint-Victor Paris 5^e

**Métro : Maubert-Mutualité
Participation aux frais : 3 euros**

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Editions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 185576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvrière.org
www.union-communiste.org
e-mail : journal@lutte-ouvrière.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à : LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Ci-joint la somme de : _____
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	21 €
USA, Canada	35 €	70 €	25 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise du 23 mai



Au référendum, c'est Non !

Le dimanche 29 mai, le matraquage médiatique ne nous laisse pas l'oublier, nous aurons à voter pour ou contre le projet de Constitution européenne. Ses rédacteurs, comme ceux qui appellent à voter « oui », assument ou ont assumé tous trop de responsabilités gouvernementales dans les coups portés depuis des années contre les travailleurs pour que ces derniers puissent accepter ce mauvais coup de plus en

votant « oui ».

Comment imaginer qu'une Constitution chaleureusement recommandée par Chirac, Raffarin et Sarkozy, puisse contenir quoi que ce soit de bon pour le monde du travail ? Et le fait que la direction du Parti Socialiste soutienne ce projet ne le rend pas meilleur.

Cela prouve seulement que la droite au pouvoir et le Parti Socialiste qui veut y revenir défendent une fois de plus la même politique. Pendant les cinq ans du gouvernement Jospin, les attaques contre les travailleurs n'ont pas cessé, pas plus que les restrictions financières pour les services publics, voire leur privatisation.

Le 22 mai d'ailleurs, lors des élections régionales en Allemagne, le « socialiste » Schroeder a été désavoué pour avoir mené là-bas la même politique antiouvrière que Raffarin ici, en France.

Les responsables du grand patronat appellent aussi à voter « oui » à cette Constitution. Et pour cause : cette Constitution, comme tous les traités qui l'ont précédée, consacre un vaste marché permettant aux grands groupes financiers et industriels d'augmenter encore leurs profits.

Donc, rien que de voir qui sont ceux qui patronnent ce projet de Constitution donne aux travailleurs toutes les raisons de s'y opposer.

Si cette Constitution n'apporte rien de bon aux travailleurs ici, en France, elle n'est pas non plus favorable aux peuples. Il se trouve dans le camp des défenseurs du « oui » aussi bien que du « non » des gens pour brandir la menace que représenteraient pour les travailleurs de ce pays le plombier polonais ou le travailleur en bâtiment tchèque. Mais qui

parle de ces trusts français, allemands ou britanniques qui se sont appropriés les usines, les banques, les chaînes de distribution des pays de l'Est ? Ces prédateurs ont mis la main sur la quasi-totalité des économies de ces pays pour piller leurs ressources et pour s'octroyer le droit d'exploiter leurs travailleurs, bien plus mal payés encore que nous. Les ennemis des travailleurs des deux parties de l'Europe sont les mêmes groupes capitalistes, responsables ici comme là-bas des salaires insuffisants, de l'insécurité de l'emploi et de la précarité. Ils n'ont pas besoin de Constitution pour soumettre la société à leur dictature, mais la Constitution consacre leur domination. Cela ne doit pas être avec notre accord.

Il faut que la Constitution soit rejetée mais il faudra se méfier de ceux qui, une fois les urnes du référendum rangées, se mettront inmanquablement à nous proposer de nouvelles échéances électorales, la présidentielle ou les législatives de 2007. Les vedettes de la politique amusent la galerie avec l'existence ou non d'un plan de rechange en cas de victoire du « non », ou avec la possibilité ou non de renégocier le texte de la Constitution. Mais disons-nous bien que, même s'il y a un « plan de rechange », il ne sera pas plus favorable aux travailleurs. Ceux des dirigeants du Parti Socialiste qui, comme Fabius, ont choisi de faire voter « non », ne sont pas devenus pour autant les défenseurs du monde du travail.

Quelle que soit l'issue de ce référendum, elle ne réglera aucun des problèmes des travailleurs. Si nous les laissons faire, les plans de licenciements continueront et le pouvoir d'achat du monde du travail continuera à s'affaiblir.

Le changement du rapport de forces entre le grand patronat et le gouvernement d'un côté, et le monde du travail de l'autre, ne se produira pas dans les urnes mais seulement par les grèves. Il est indispensable d'imposer des objectifs vitaux pour notre avenir, comme en finir avec le chômage par l'interdiction des licenciements collectifs et la répartition du travail entre tous ainsi que l'augmentation générale des salaires.

Arlette Laguiller

• Les suites du plan Borloo de destruction sociale

De l'esbroufe et de l'argent pour les employeurs

« 500 000 emplois créés », c'est la vitrine affriolante du deuxième volet du plan dit de « cohésion sociale » présenté au Conseil des ministres par le ministre du Travail, Borloo, le mercredi 25 mai, centré sur les emplois aux aides à la personne. Mais derrière cet effet d'annonce mensonger il y a une réalité beaucoup plus sordide.

Les créations d'emplois ? Ce serait selon le bonimenteur Borloo le résultat des aides considérables qu'il entend accorder aux employeurs privés qui se spécialisent dans les « aides à la personne », dénomination très lâche qui inclut une multitude d'entreprises grandes et petites, aussi bien Europe Assistance que Acadomia, dont on entend les spots publicitaires

en permanence à la radio pour des cours privés aux élèves. « L'action » de Borloo consiste donc à distribuer à tous ces employeurs des réductions et des crédits d'impôts, des dégrèvements de charges. Et c'est avec cette vieille recette, utilisée par tous les gouvernements, qu'il devrait créer des centaines de milliers d'emplois ? Cela va simplement alourdir le portefeuille de ces patrons, et c'est bien pourquoi le syndicat patronal, la CGPME, a tenu à féliciter le ministre.

Borloo profite de cette couverture pour faire passer une série de remises en cause du droit du travail et des droits des chômeurs. Cela va de la levée de l'interdiction du travail de nuit des apprentis pâtisseries, à la

levée de toute la réglementation protégeant les travailleurs en temps partiel imposé dans tout le vaste secteur de l'aide à la personne. Là, il n'y aurait plus de contrat de travail écrit définissant les horaires, mais liberté totale pour les patrons de les fixer et modifier, y compris trois jours à l'avance.

Le reste du plan est à l'avenant. Tout l'art du bateleur d'estrade Borloo est donc de tenter de faire passer des attaques contre les travailleurs et des aides massives au patronat comme de la « cohésion sociale ». Tant il est vrai qu'aujourd'hui quand les gouvernants parlent de « social », ils parlent en réalité des intérêts des patrons.

Paul SOREL

Entasser les pauvres... pour quelques euros de plus

Toujours avide de progrès à l'envers, le gouvernement a décidé de supprimer l'obligation pour les propriétaires d'offrir une surface minimum de 9 m² pour les chambres qu'ils veulent louer. Dorénavant ce sera 7 m².

Les bourgeois des quartiers chics qui avaient une minuscule chambre de bonne, issue des conditions quasi esclavagistes dans lesquelles se trouvaient les employés de maison au 19^e siècle, vont pouvoir se faire ainsi un bon paquet d'argent de poche. Surtout au prix des locations à Paris.

C'est pour cela qu'ils parlent de

« cohésion » sociale, en référence évidemment à l'entassement et au resserrement de... l'espace vital qu'ils entendent offrir aux petites gens.



• Service minimum dans les transports

Arrêter l'offensive du gouvernement

Le Syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF) examinera le 17 juin prochain un projet de service minimum concernant la RATP et la SNCF lors des jours de grève. Ce service minimum, dit « garanti », devrait permettre que 50 % du trafic habituel de la RATP soit assuré, et 33 % à la SNCF.

Une décision du gouvernement

C'est le gouvernement qui est à l'origine de cette décision puisque le préfet d'Ile-de-France qui le représente préside le conseil d'administration du STIF jusqu'au 1^{er} juillet, date à laquelle la Région héritera de la présidence.

Début avril, Gilles de Robien, ministre des Transports, avait demandé aux entreprises publiques de transports d'aboutir, d'ici fin juin, à un « dispositif complet » pour assurer un « service maximum » en cas de grève en s'engageant par avance sur un niveau de service. « Ces engagements de service des deux exploitants du réseau francilien doivent, pour être crédibles, se traduire dans le contrat qu'ils ont avec l'autorité organisatrice », c'est-à-dire le STIF, avait dit le ministre. La SNCF et la RATP se sont exécutées. Ainsi Louis Gallois, PDG de la SNCF, a confirmé : « Nous estimons que nous pourrions nous engager

sur la circulation d'un train sur deux ou un train sur trois suivant l'ampleur des conflits. »

Devant le tollé suscité par cette annonce, qui équivaut à remettre en cause le droit de grève pour les travailleurs des transports, de Robien a précisé qu'il ne voulait « en aucun cas imposer un service minimum aux grévistes » et a exclu « tout recours à la réquisition du personnel. » Comment alors assurer les trains ? « Les marges sont suffisantes pour que, avec le personnel qui ne fait pas grève, on puisse assurer un meilleur service public », assure de Robien.

Quand on sait qu'aujourd'hui, même sans grève, le service minimum n'est souvent pas assuré au quotidien, on se demande où sont les « marges de manœuvre ». C'est effectivement tous les jours que des trains sont « calés », c'est-à-dire supprimés faute de conducteur ou de contrôleur. C'est tous les jours que les voyageurs entendent à la sonorisation des gares que leur train est supprimé en raison, non de grève, mais « d'incidents techniques », c'est-à-dire de défaillances de la SNCF. Et quand on sait que la SNCF supprime cette année 4 440 postes, cela fait 4 440 « marges de manœuvre » en moins pour faire fonctionner le service public.

En fait, gouvernants et dirigeants d'entreprises ne parlent de service public que pour justifier de mauvais coups contre le monde du travail. Le reste du

temps, ils se désintéressent des voyageurs en leur refusant un service à la hauteur des besoins.

La réaction des dirigeants socialistes...

Le président (PS) de l'Ile-de-France, Jean-Paul Huchon, s'est insurgé contre la méthode du gouvernement consistant, dit-il, à « nous imposer des décisions qui prendront effet une fois le STIF présidé par la Région ». En fait ce qu'il dénonce, c'est le « mauvais coup porté » – non pas aux travailleurs des transports – mais « aux élus régionaux ». Il aurait pu s'engager à annuler cette mesure dès le 1^{er} juillet, date à laquelle la Région qu'il préside prendra la responsabilité des transports. Ce qu'a décidé un conseil d'administration, un autre conseil d'administration peut le défaire. Eh bien non, il s'est bien gardé de le promettre. Il a au contraire déclaré : « Ce n'est pas que je sois contre un service garanti en cas de grève : au contraire, nous l'avons demandé. » Ce n'est donc pas sur ces gens-là que les travailleurs peuvent s'appuyer pour défendre leur droit de grève.

... et celle des syndicats

À dix jours de la grève nationale du 2 juin, les principaux syndicats cheminots ont à juste titre dénoncé cette mesure. Didier

Le Reste, secrétaire de la fédération CGT des cheminots, a ainsi déclaré : « La CGT ne laissera pas faire et, lors de la grève nationale du 2 juin, les cheminots auront à cœur de montrer leur volonté de ne pas laisser remettre en cause le droit de grève en Ile-de-France. » C'est effectivement ce qu'il faut souhaiter.

Cette nouvelle attaque contre le droit de grève montre d'ailleurs que la signature par la CGT cheminots, en octobre 2004, d'un accord social limitant le droit de grève était une faute car, loin de désarmer le gouvernement comme le prétendaient alors les dirigeants signataires de la CGT, cette signature a eu l'effet contraire. Aujourd'hui, Didier Le Reste fait mine de s'étonner : « Pourquoi certains font ressortir ce sujet alors que des discussions se poursuivent depuis six mois entre les directions et les organisations syndicales de la RATP et de la SNCF et doivent aboutir prochainement ? » Comme si quelque chose de



Ce que le gouvernement voudrait voir disparaître... avec le droit de grève !

bon pour les travailleurs pouvait sortir de ces discussions sur le service minimum.

Le gouvernement non seulement attaque violemment les travailleurs mais il voudrait leur ôter le moyen de se défendre. La seule attitude possible est de dire non, en commençant par faire en sorte que la grève du 2 juin à la SNCF soit la plus massive possible.

Christian BERNAC

• Procès des lycéens

Solidarité !

Pendant le mouvement des lycéens contre la loi Fillon, celui-ci avait montré ce qu'il entendait par « dialogue », en envoyant ses CRS casser du manifestant, bien des manifestations, blocages de lycée ou occupations de bâtiments de l'Éducation nationale se terminant sous les matraques et les lacrymogènes des CRS. Ainsi à la suite de l'occupation d'une annexe désaffectée du ministère de l'Éducation nationale, le 30 mars, près de 160 lycéens avaient été arrêtés, placés en garde à vue avant d'être mis en examen pour neuf d'entre eux.

Maintenant Fillon fait donner sa justice. À Toulouse deux lycéens ont été condamnés à six mois de prison avec sursis, 200 heures de travaux d'intérêt général et 6 000 euros d'amende. Le 25 mai, Samuel Morville, un des animateurs

de la coordination lycéenne, a été jugé à Paris. Au total près d'une quarantaine de lycéens vont comparaître pour « outrages », « rébellion », « dégradations de biens » et « violences ». Pourtant comme disait l'un de ces jeunes manifestants : « Nous n'avons frappé personne, nous n'avons pris personne en otage, nous cherchons uniquement à être entendus ». Et ce n'est pas en envoyant ses CRS que le gouvernement a su les écouter.

Fillon parle des violences des lycéens, mais il suffisait de voir à la télévision les images de CRS expulsant ceux qui bloquaient les entrées des lycées, pour savoir que les violences policières n'étaient pas, elles, un vain mot. Mais quand les CRS – Compagnies Républicaines de Sécurité – chargent, c'est pour la sécurité des biens et des personnes, alors

qu'un lycéen, et plus généralement tout manifestant, ne peut que dégrader et outrager.

Une manifestation a eu lieu le jour du procès de Samuel Morville. D'autres étaient prévues les 31 mai à 8 h 30 au tribunal de grande instance de Paris (métro Cité), le 1^{er} juin à 8 h 30 au tribunal de Pontoise et le 16 juin de nouveau, à 8 h 30, au tribunal de Paris. Nous sommes évidemment solidaires de tous ceux que Fillon entend ainsi baillonner, car ils ont bien eu raison de lutter contre cette soi-disant réforme de l'Éducation nationale qui cachait mal la politique d'austérité du gouvernement dans ce domaine.

En tout cas ce n'est pas en matraquant les manifestants puis en les condamnant que le gouvernement les convaincra.

Cédric DUVAL

• Minima sociaux

Pour les patrons, c'est encore trop

Les patrons, relayés par les politiciens qui se spécialisent dans la démagogie antiouvrière, se plaignent que l'existence de minima sociaux soit un « frein » pour le retour à l'emploi, et ils s'en prennent aux Rmistes qui, selon eux, préféreraient continuer à percevoir ce revenu plutôt que de rechercher du travail.

Mais un Rmiste quittant ce statut pour devenir salarié perd immédiatement le bénéfice de l'allocation logement automatique, de l'exonération de la taxe d'habitation et de la redevance audiovisuelle. Il perd également le bénéfice de la CMU et de la CMUC gratuites, la prime de Noël et doit à nouveau un abonnement téléphonique à plein tarif. Par ailleurs, ses

dettes fiscales, qui étaient jusqu'alors suspendues, sont à nouveau exigibles, comme on peut même le lire dans un rapport émanant du Sénat.

Alors, le véritable « frein au retour à l'emploi » n'est pas tant l'existence de minima sociaux, qui est la moindre des choses, quoique bien insuffisante. C'est la faiblesse des salaires telle qu'un travailleur qui retrouve un emploi peut devenir encore plus pauvre qu'avant !

Au lieu de s'en prendre aux bénéficiaires de différentes allocations, que les patrons commencent donc plutôt par verser des salaires corrects qui permettent à chacun de vivre décemment !

M.L.

• Le « oui » ou le chaos

Un petit air de déjà entendu

Plus la date du référendum approche, plus le gouvernement tente de dramatiser l'enjeu du vote. Dans le cas où le non l'emporterait, il prédit la catastrophe, qu'il s'agisse d'une crise économique ou du blocage de la construction européenne, quand ce n'est pas l'isolement complet de la France.

Chirac voudrait ainsi nous faire croire qu'il n'y a aucune possibilité de renégociation et de réécriture de la Constitution : « Comment imaginer un instant que parce que la France aurait dit non, nos partenaires diraient : très bien, on va recommencer ? »

L'histoire de la construction européenne, de la création du Marché commun en 1957 à l'Union européenne actuelle, n'est pourtant qu'une longue succession de négociations et de renégociations, faite de crises, de ratés, de blocages, de psychodrames, pour tout dire de marchandages initiés pour l'essentiel par les représentants des puissances européennes dominantes, dont la France. Ce projet de Constitution européenne, les péripéties de son élaboration et de sa ratification actuelle n'en sont que les derniers avatars.

Quant aux conséquences d'un rejet sur la situation éco-



nomique française, le gouvernement a agité avec une belle unanimité la menace d'une crise. Son chef Raffarin prédit « de longs mois d'une crise économique » et indique qu'elle « ouvrirait la France à tous les vents ». Selon le porte-parole du gouvernement, « si le non l'emporte, il y aura à l'évidence pour les mois ou les années qui viennent un climat d'incertitude qui pèsera beaucoup sur les décisions économiques prises par les grands acteurs et notamment les entreprises, mais aussi par les ménages ». Le ministre des Finances, Breton, n'est pas en reste : « Un non ne peut être bon pour notre économie. » Dans la même veine, un second couteau du gouvernement déclare encore que « rompre la

confiance, c'est provoquer évidemment une crise économique ».

Ces déclarations catastrophistes sont évidemment sans fondement. Les économistes confirment. Ainsi, le journal *Les Echos* écrit : « Toutefois, la plupart des économistes considèrent qu'un non serait sans conséquence sur la situation économique de la France, certains prédisant même un léger mieux en raison de l'affaiblissement possible de l'euro », pour ajouter : « Du reste, Bercy ne dispose d'aucun modèle économique permettant d'accréditer la thèse officielle », une manière de dire que le gouvernement raconte purement et simplement des fariboles.

Michel ROCCO

• Union européenne

Souvent les mêmes patrons mais jamais les mêmes salaires

Les inégalités de salaire entre travailleurs européens sont énormes. L'écart est de 1 à 8 entre le salaire européen annuel moyen le plus élevé, celui du Danemark (44 500 euros), et le plus faible, le salaire slovaque (5 300 euros). Pourtant les ouvriers allemands, portugais ou polonais qui touchent des salaires si différents sont souvent embauchés par les mêmes multinationales.

Ainsi un article publié par *Le Parisien-Aujourd'hui* le 24 mai donne l'exemple de travailleurs de différentes usines du groupe Michelin. L'un est salarié dans l'usine de Karlsruhe en Allemagne et gagne 2 750 euros brut par mois. Le second travaille dans celle de Valladolid en Espagne, et gagne 2 300 euros par mois. Un troisième est embauché dans l'usine du Puy

en Haute-Loire et touche 1 845 euros brut. Mais le salaire de l'ouvrier travaillant dans l'usine située à 100 kilomètres de Budapest en Hongrie n'est que de 900 euros, et celui d'un travailleur de l'usine d'Olstyn en Pologne se réduit à 875 euros. C'est le même groupe qui les emploie tous, et dont les actionnaires touchent de confortables dividendes. Le groupe Michelin annonçait pour 2004 un bénéfice net de 527 millions d'euros, soit une hausse de 60 % par rapport à 2003. Édouard Michelin lui-même s'est attribué 4,26 millions d'euros en 2003, une hausse de son revenu de 146 % par rapport à 2002, et encore 3,5 millions en 2004, soit quand même près de dix mille euros par jour, sept jours sur sept. Bref ses revenus « modestes », tout comme ceux de l'ensemble des actionnaires, permettraient largement de

relever tous les salaires du groupe.

Les grands groupes capitalistes, les Michelin, Renault et autres ont unifié depuis bien longtemps tous ces pays européens et même au-delà en installant des filiales partout, en rachetant des entreprises quelle que soit leur « nationalité », et drainent la plus-value tirée de milliers de salariés de nationalités différentes. Ils profitent de leur situation de monopole dans un certain nombre de pays pauvres de l'Europe pour imposer des conditions de travail et de salaire très inférieures à celles qui existent dans les pays les plus riches.

Voilà pourquoi les ouvriers européens, qui ont souvent le même patron, ont toujours intérêt à mener le même combat.

Aline RETESSE

Fabius et ses fans

A la question de savoir s'il se considère comme le chef du « non », Laurent Fabius répond qu'il « ne revendique aucun titre ». Mais en choisissant d'appeler à voter non de façon spectaculaire, ostentatoire, à la Constitution, il a fait un choix qui n'est pas innocent, qui prend d'ailleurs à contre-pied toutes ses positions antérieures, y compris sur l'Europe, ce qui lui permet de se distinguer de ses rivaux du Parti Socialiste et de se donner à bon compte une image sinon de « gauche » dans l'opinion, du moins celle d'un rebelle.

Fabius déclare qu'au-delà du « oui » et du « non » à la Constitution, « le principal clivage reste celui qui sépare la droite et la gauche ». Seulement, quand il était ministre, il ne s'embarassait pas d'un tel « clivage » : il a poursuivi la politique de la droite. À la politique « d'austérité » contre les travailleurs menée par Barre, Premier ministre de Giscard, succéda après 1981 le gouvernement Mauroy, celui qui dès 1982 instaura « la rigueur » et le blocage des salaires. Fabius y était le ministre socialiste du Budget. Devenu ministre de l'Industrie en 1983, il avalisa de nombreux plans de licenciements, avant de devenir le plus jeune Premier ministre de France l'année suivante. « J'aime bien Fabius pour une raison : parce qu'il liquide le socialisme ! », déclarait, dans un élan de lucidité, le « philosophe » Bernard-Henri Lévy au *Figaro*.

Le PCF, qui venait d'essuyer son premier grand revers électoral aux élections européennes de 1984, prit alors prétexte de la nomination de Fabius, symbolisant alors la droite du Parti Socialiste – et c'est une performance – pour ne pas renouveler sa participation gouvernementale. La politique antiouvrière du gouvernement Mauroy, Fabius la continua durant deux ans.

Sous le titre « *Le grand manipulateur* », *L'Humanité* écrivit plus tard : « Il n'est pas inutile de rappeler que le nom de Laurent Fabius (...) est associé au toc des TUC (les petits boulots de l'époque, rémunérés à une somme inférieure au Smic), au « sale boulot » selon ses propres termes, dans la sidérurgie et ailleurs, aux vagues nauséabondes de l'affaire du Rainbow Warrior, à l'inoùblable formule « Le Pen pose des questions vraies mais il apporte des réponses fausses », à l'hostilité au scrutin proportionnel, à une sombre machination pour chasser les communistes de la mairie de Vierzon, à un silence trop bien calculé dans sa propre circonscription pendant le conflit aux usines Renault de Cléon, à la tragédie des transfusions sanguines... » Oui, on pouvait lire cela dans *L'Humanité* du 10 janvier 1992. Le quotidien du PCF avait ce jour-là la dent dure. Mais le portrait était ressemblant. Depuis, Fabius a été ministre de l'Économie et des Finances de Jospin entre 2000 et 2002 et son palmarès en faveur du patronat s'est allongé.

Partisan d'une « économie de marché corrigée », Fabius estimait, et estime encore, que la social-démocratie « porte toute l'espérance ». « Qu'est-ce qui existe à gauche et qui soit d'avenir, à part le Parti Socialiste ? Le Parti Socialiste est la seule force puissante qui puisse donner une espérance à gauche », déclarait-il en juin 2001.

Mais ce retour sur un passé pas si lointain n'empêche pas le Parti Communiste et les forces politiques qui font campagne avec lui de passer l'éponge. Mieux, il participe avec entrain à une nouvelle opération « marche-pied » qui servira, en particulier si le « non » l'emporte, à fabriquer d'un vieux cheval de retour du PS un fringant candidat à l'Élysée. Dans l'espoir, hypothétique, d'être de la partie si Fabius l'emportait en 2007. Et ce PCF nous dira une fois encore qu'il a été « manipulé ». Comme à chaque fois.

Jean SANDAY

Les brochures du Cercle Léon Trotsky

L'exposé du 25 avril 2005 vient de paraître

La classe ouvrière d'Europe et l'immigration

Prix : 1,50 euro. Envoi contre quatre timbres à 0,53 euro

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Référendum : en un combat douteux...

Dans quelques jours, le référendum. Les couteaux sont tirés. Cohn-Bendit confie à une radio allemande que la France vit aujourd'hui un véritable « climat de guerre civile verbale » !

La nervosité gagne tous les camps, tant l'enjeu est grand. Pensez donc ! Hollande restera-t-il chef du PS ? Chirac recevra-t-il une nouvelle gifle électorale ? Fabius redeviendra-t-il présidentiable ? Jospin réussira-t-il son come-back ? Buffet renflouera-t-elle le PCF ? Qui de Le Pen ou de Villiers sera le champion de l'extrême droite en 2007 ?

Pourtant, le patronat, lui, reste calme. Les sondages indiquent une flambée du Non ? Les marchés financiers, si chatouilleux d'ordinaire, ne montrent aucun tressaillement.

C'est que le Parti socialiste dit vrai pour une fois, quand il affirme sur l'une de ses affiches que « le libéralisme n'a pas besoin d'une constitution ». Les patrons n'en ont nul besoin pour licencier, de même que ni la droite, ni la gauche n'en ont eu besoin pour privatiser et casser les services publics ! Et puis une constitution, c'est fait pour s'asseoir dessus, comme cette constitution française de 1958 qui affirme le « droit au travail », dans un pays qui connaît trois millions de chômeurs.

Qu'est-ce que les travailleurs pourraient alors espérer de ce référendum, dont les patrons, eux, n'ont rien à craindre ? La victoire du Oui qui rendrait le sourire à Hollande et Chirac ? Perspective peu réjouissante. Mais la victoire du Non ? Chacun s'en doute, cette troisième gifle électorale en un an ne forcera Chirac ni à geler ni à infléchir sa politique.

Reste l'idée, chère à presque toute l'extrême-gauche, que ce serait un encouragement pour le monde du travail, pour ses militants, pour les luttes. Un pari bien hasardeux ! Certes, on peut toujours se féliciter que le référendum ait suscité le débat politique dans une fraction non négligeable des travailleurs. On peut aussi se dire qu'en votant Non, beaucoup vont chercher avant tout à exprimer leur mécontentement contre la politique du gouvernement, qui plus est en désavouant la position de la plupart des « éléphants » du PS. Qu'il vaudrait donc la peine, pour des révolutionnaires, d'être solidaires de ce geste.

Sauf que dans cette campagne, pas seulement dans les médias, dans les usines et les bureaux aussi, on a plus entendu parler des Turcs, des Chinois, des Polonais, que des patrons français. On s'est plus souvent interrogé sur la nécessité de fermer les frontières que sur celle d'interdire les licenciements ou taxer le capital. On a plus souvent dénoncé, comme une menace sur l'emploi, les bas salaires des travailleurs étrangers que les profits des patrons bien de chez nous.

On voit certes s'exprimer le mécontentement, mais mélangé aussi à de la méfiance et de la peur. Des sentiments compréhensibles, puisque le capitalisme soumet sans cesse les travailleurs à l'insécurité de l'emploi ou des salaires. Mais des sentiments qui ont pour effet d'exacerber la concurrence des travailleurs les uns contre les autres. La peur des délocalisa-

tions, des fermetures d'usines, des importations étrangères, à défaut de faire les affaires d'un Chirac, fait tout à fait celles du patronat et sert son chantage à l'emploi.

Il en serait allé tout autrement si les journées de mobilisation du début de l'année, qui ont culminé le 10 mars, s'étaient prolongées et amplifiées, si les lycéens avaient entraîné leurs profs, ou d'autres, pour faire capoter la loi Fillon, si l'énorme majorité des travailleurs avaient refusé et ridiculisé le jour de corvée de la Pentecôte, si la grève des raffineries de Total avait fait tâche d'huile. Mais le référendum justement a servi de prétexte et contribué à faire obstacle à tous ces développements. Faut de ceux-là, la victoire du Non, si elle a bien lieu dimanche, apparaîtra assez vite, non comme un coup d'éclat « anti-capitaliste » mais pour ce qu'elle est réellement : ambiguë, faite du ras-le-bol des salariés, mais aussi de la xénophobie de l'extrême droite et de la tromperie d'un Fabius. Chirac pourra rebondir en balançant Raffarin et en annonçant, pourquoi pas, « plus de sécurité à nos frontières »... contre les immigrés ou les chemises chinoises. Et une partie du mouvement ouvrier ira placer ses espoirs en 2007 et dans une gauche... plus à gauche, c'est-à-dire paradoxe ! fabiusienne.

Il est donc regrettable qu'à peu près toute l'extrême-gauche se soit embarquée dans cette galère, chaque organisation certes avec son style propre. La LCR, en ne craignant pas sous prétexte de « dynamique unitaire », de donner sa caution à de vieux chevaux sur le retour du PS ou du PCF. Le PT, en présentant ouvertement le vieux cadre national comme l'indispensable rempart contre les nouvelles attaques du capitalisme. Notre propre organisation, Lutte Ouvrière, en faisant certes une campagne plus discrète, mais qui n'en aboutit pas moins à gonfler l'importance du Non et celle d'une constitution dont on nous dit pourtant par ailleurs qu'elle n'apporte ni n'enlève rien.

Aucune des « grandes » organisations d'extrême gauche, ni les plus petites d'ailleurs, à quelques rares exceptions dont la Fraction, n'a dénoncé à l'avance la duperie et le dérivatif qu'est ce référendum. Plutôt que de gonfler l'importance d'une victoire éventuelle du Non, n'aurait-il pas mieux valu consacrer cette campagne à souligner que la seule chose qui importe c'est que les travailleurs – qu'ils se saisissent du scrutin de dimanche pour dire Non à Chirac, qu'ils préfèrent s'abstenir de jouer à ce jeu truqué d'avance, ou que certains se rabattent sur le Oui, en espérant ainsi se prononcer pour l'abolition des frontières – se préparent à se mobiliser tous ensemble et faire converger les luttes pour mettre un coup d'arrêt aux attaques du patronat contre la classe ouvrière et renverser enfin le rapport de force ?

Bernard RUDELLI

Convergences Révolutionnaires n° 39 (mai-juin 2005)

Bimestriel publié par la Fraction

Dossier : Europe : la conquête de l'Est par le capital de l'Ouest, mythes, réalités et conséquences.

Articles : Référendum : ne pas prendre les vessies pour des lanternes – Lycéens : la loi Fillon est passée mais une nouvelle génération est entrée en politique – Citroën : les travailleurs renouent avec la grève – SNCF : dégradations des salaires et des conditions de travail – Belgique : 104 jours de grève contre les licenciements – Irak : la démocratie... embourbée – Pays Basque : le retour électoral du courant nationaliste radical.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :

LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

• Clermont-Ferrand

Non à l'expulsion des sans-papiers !

Samedi 21 mai, environ 200 manifestants se sont rassemblés devant la préfecture de Clermont-Ferrand par solidarité avec les sans-papiers et en particulier pour soutenir une famille originaire du Kazakhstan menacée d'expulsion à brève échéance.

Les parents sont venus se réfugier en France depuis deux ans. Leur fille est à l'école primaire Paul-Bert où elle a assimilé très vite le français et se trouve être l'une des meilleures élèves de sa classe. Le père travaille dans le bâtiment, la mère était là-bas institutrice.

Les enfants de la classe de leur fille, ainsi que les parents, étaient présents à la manifestation en portant des pancartes avec des inscriptions : « Non à l'expulsion de notre copine » ou encore « Tous les enfants ont les mêmes droits ».

Les parents ont fui le Kazakhstan après avoir subi des violences multiples. Ayant essayé de s'installer en Russie, ils en ont été refoulés, les Kazakhs étant très mal vus dans ce pays depuis leur indépendance.

En France, c'est l'administration qui multiplie les tracasseries et les persécutions à leur égard. Les services préfectoraux refusent de les croire et exigent des preuves, des témoignages, voire même des photos de leur malheur : coups reçus, tentative de viol sur la mère, expulsion de leur logement. L'application des directives Sarkozy-Villepin entraîne le rejet de leur demande et ils sont à tout moment sous la menace d'une expulsion vers la Russie.

Révoltés par cette situation scandaleuse, ceux de l'école Paul-Bert se sont mobilisés, soutenus par un collectif animé par la Ligue des Droits de l'Homme. Institutrices, parents d'élèves et enfants ont fait des réunions, des débats, des pétitions et veulent s'adresser aux médias pour s'opposer à cette expulsion révoltante et obtenir les papiers nécessaires à la régularisation de la situation de cette famille.

Dans le Puy-de-Dôme, ce cas n'est pas unique : 70 autres dossiers attendent une réponse à la demande de régularisation.

Dans cette Europe que Chirac, Raffarin et les dirigeants socialistes osent dire « sociale », les capitaux et les marchandises circulent librement, mais pas les familles, pas les travailleurs, ni leurs enfants.

Correspondant local



• Lycos

Au patron de payer !

La société Lycos, spécialisée dans la fourniture de services sur Internet, licencie 75 personnes sur un total de 109 en France. La direction, qui dit faire des pertes, sans donner le montant des bénéfices faits auparavant dans ce type d'activités Internet que certains avaient présenté comme un nouvel Eldorado du capitalisme, explique cyniquement que sa décision « devrait conduire à la mise en œuvre d'un plan de sauvegarde de l'emploi »... comme tous ces plans dits sociaux qui sont des plans de licenciements.

Mais Lycos ne s'arrête pas là dans la provocation, en proposant à 34 des 75 licenciés d'aller travailler... en Arménie, pour un salaire de 300 à 500 euros par mois, alors qu'en France, ils seraient payés pour ce travail de développeurs, chargés de créer des programmes, entre 2 000 et 3 500 euros par mois. Ce n'est pas la première fois que des patrons procèdent ainsi : récemment un patron alsacien avait proposé à neuf salariés licenciés d'aller tra-

vailer en Roumanie pour 110 euros brut par mois. Et quant au chantage sur l'emploi, Bosch à Vénissieux avait donné l'exemple en demandant, l'été dernier, des sacrifices aux travailleurs en les menaçant de fermer en France pour s'installer en Europe de l'Est.

Le secrétaire du Comité d'entreprise rappelle qu'il y a un an, Lycos s'en était aussi pris aux 35 heures en supprimant onze jours de RTT sur vingt-trois. Il déclare : « On pensait être tranquille et au bout de six mois ils reviennent vers nous en disant que l'on supprime 75 emplois ».

Non, les travailleurs de Lycos, comme tous les autres, ne seront pas tranquilles en croyant que, face à un patronat qui se croit tout permis dans le contexte actuel, des concessions permettraient de sauvegarder l'emploi. Le seul langage qu'il faut tenir aux patrons, c'est celui de la force des travailleurs en lutte.

Cédric DUVAL

• Textiles

Loi des producteurs chinois... ou de ceux des pays riches ?

La Chine vient de décider de prendre des mesures destinées à freiner ses exportations de textiles en augmentant assez fortement les taxes qui les frappent. C'est sans doute la conclusion – provisoire – de la poussée de fièvre médiatique à propos d'un danger d'invasion par les textiles chinois.

La France et l'Europe tout entière étaient, disait-on, censées trembler devant le risque de voir leur marché du vêtement envahi par les T-shirts, les pull-overs, les pantalons et les sous-vêtements made in China. Accessoirement, cette mise en scène servait le clan du oui à la Constitution, qui affirmait sans rire que c'est la preuve qu'il faut une Europe forte pour s'opposer à ce qu'on nous présente comme le nouveau « péril jaune ».

La réalité est un peu différente. Tout d'abord, plus que la France ou les pays développés d'Europe, ce sont les pays les moins développés comme les pays de l'Est, certains pays méditerranéens comme la Turquie, le Maroc ou la Tunisie, ou encore l'Inde, qui risquent de se retrouver en difficulté. En effet, ces dernières années, les pays les plus riches y ont déjà fortement délocalisé leur production textile, et ils vont bien sûr s'empresser de les abandonner à leur triste sort pour profiter des prix encore plus bas pratiqués en Chine. Une bonne partie de leurs capitaux y sont déjà investis, si bien qu'une fois sur deux – voire deux fois sur trois – les prétendus textiles chinois sont produits grâce aux capitaux occidentaux et les font fructifier.

Et puis, ce qui s'applique là, et qu'ils présentent comme un risque grave pour l'économie occidentale, ce sont les accords qu'ils ont eux-mêmes mis en place, dans le cadre de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Après des années de discussions, la levée des quotas limitant l'arrivée des textiles chinois avait été décidée en 1994 à Marrakech, et son application était fixée au 1^{er} janvier 2005. Ce qui laissait aux producteurs européens dix années pour s'adapter. Pendant toutes ces années, ceux-ci ont eu le loisir de faire baisser les salaires dans ce secteur, ou de délocaliser, ou de se tourner vers d'autres secteurs, comme les « fibres innovantes », plus ren-

tables encore. La plupart des producteurs du secteur textile ont fait les trois, mais ça ne les empêche pas de protester, au cas où il y aurait encore des profits à faire avec l'ancien système de production.

Ils ne protestent pas par contre quand la France signe des marchés très importants avec la Chine dans d'autres secteurs, comme l'agriculture ou le transport aérien. La France vend à la Chine des centaines de milliers de tonnes de blé par an, et l'aéronautique française – Raffarin s'en est fait récemment le commis voyageur – négocie de juteux contrats de vente d'Airbus à la Chine. Ces marchés contrebalancent largement celui des textiles, mais ils ne sont pas présentés comme mettant en péril l'économie chinoise...

Par ailleurs, si certains producteurs de textile protestent bien fort, les importateurs de

vêtements, et spécialement les grandes chaînes de distribution, ont au contraire le sourire. Organisés dans une « association pour le commerce extérieur », les Carrefour, Auchan et autres Metro ne s'opposent pas du tout à la levée des quotas. En effet, le nouveau volume de leurs achats leur a permis de faire baisser les prix des vêtements en provenance de Chine, alors qu'ils maintenaient leurs prix de vente en Europe, ce qui fait que le consommateur ne voit pas la couleur de cette baisse. Du coup, ils se dépêchent de remplir leurs coffres-forts en récupérant la différence.

Quant à ceux qui ont, dans les dix dernières années, délocalisé leur production vers d'autres pays pauvres, privilégiant sans état d'âme leurs profits au détriment de leur personnel mis sur le carreau, ils font semblant aujourd'hui de pleu-



rer sur le risque de voir disparaître de nouveaux postes de travail dans ce secteur. Mais leurs larmes semblent surtout destinées aux distributeurs de subventions d'État, au cas où celui-ci déclarerait leur secteur sinistré.

De leur côté, les États-Unis ont décidé de rétablir les quotas, dès fin mai, ce qui revient de fait à mettre en place un véritable embargo sur les textiles chinois, vu les quantités déjà importées depuis le début de l'année.

Les industriels nous rebatent les oreilles avec leurs sacro-saintes lois du marché.

Mais dès qu'ils en ont besoin, ils y rajoutent des règles de protection qui ne valent que pour eux. En fait de droit, il s'agit surtout du droit du plus fort, qu'ils imposent aux économies des pays pauvres de toute la planète, Chine comprise. Quant au souci de développement des pays en retard sur le plan économique, certains y font allusion à l'occasion, mais dans les faits ils s'en soucient comme de leur première chemise. D'autant qu'à tout coup, ils en profitent.

Roger PÉRIER

• Suez-Lyonnaise des Eaux

Seuls les profits coulent à flots

Vendredi 13 mai, un certain nombre d'associations ont organisé des manifestations dans plusieurs grandes villes afin de protester contre les méfaits de la multinationale Suez-Lyonnaise des Eaux.

À Paris, Buenos Aires, Atlanta, Djakarta, Manille ou Santiago, les manifestants entendaient dénoncer la politique de Suez, qui après avoir racheté par centaines des entreprises publiques de gestion de l'eau à travers le monde, utilise sa position de monopole pour imposer ses exigences aux populations.

C'est d'autant plus choquant que l'eau est un besoin vital, élémentaire comme l'air, et que son insuffisance est aujourd'hui un des problèmes les plus criants pour l'humanité. Alors que l'on sait envoyer des sondes sur Mars, que l'on entre, paraît-il, dans « l'ère du numérique », et que selon l'Organisation Mondiale de la Santé 1 % des dépenses militaires mondiales suffirait à assurer en quinze ans l'accès à l'eau potable de l'ensemble de l'humanité, environ un quart de celle-ci, soit 1,5 milliard

d'êtres humains, n'y ont pas accès. Et chaque jour, 30 000 personnes, dix fois le nombre des morts du World Trade Center, meurent par manque d'eau potable.

Le mouvement de privatisation des entreprises publiques d'eau, enclenché depuis plusieurs années, n'a en rien amélioré cette situation dramatique, tout au contraire. Si, au moment des rachats des services publics, Suez et ses concurrents débordent de promesses aguichantes, la réalité qui suit est beaucoup moins réjouissante.

Lorsque les intérêts privés ont fait main basse sur l'eau, il s'est passé dans les pays pauvres la même chose que dans les pays riches... Mais en bien pire. À Manille, aux Philippines, Suez-Lyonnaise des Eaux s'était engagé à conserver pendant dix ans un prix du mètre cube stable. En réalité, celui-ci a plus que triplé entre 1997 et 2002. Au Chili, la promesse d'une baisse des prix de 15 % s'est traduite dans la réalité par une hausse du même montant. Et on pourrait multiplier les exemples.

Cette hausse des prix se double d'une politique visant à



assurer le service à la seule clientèle nantie, sans se préoccuper des familles non solvables. Les engagements d'entretien et d'élargissement du réseau sont systématiquement remisés. Pire, faute de moyens pour la payer, des quartiers entiers se sont vu couper l'eau potable, sans parler des travailleurs des entreprises d'assainissement et de distribution d'eau, licenciés en masse. Au lieu d'augmenter le nombre de foyers desservis, la privatisation l'a réduit.

Les méfaits de ces entreprises sont tels que parfois, la colère éclate. En Bolivie, récemment, des mouvements sociaux ont exigé le départ de Suez et le retour à une gestion publique de l'eau. En 1997,

Suez avait obtenu une concession de trente ans pour la distribution et l'assainissement de l'eau. Sur ce dernier point, coûteux en investissement, le groupe français, surtout soucieux de ses profits, a investi à minima (pour l'essentiel, les crédits et dons d'argent qui accompagnent ces privatisations, mais restent insuffisants), ce qui a fini par entraîner la contamination de l'eau. Au total, 200 000 habitants de la banlieue de la capitale bolivienne étaient privés d'eau potable. C'est ce qui a déclenché la contestation, puis le rejet de Suez.

La soif dont le monde meurt, à la finale, c'est celle insatiable des profiteurs.

Jean RAYNARD

• Allemagne

Après la débâcle du SPD

Les élections régionales du dimanche 23 mai en Rhénanie du Nord-Westphalie se sont traduites par une nette victoire de l'Union Chrétienne-Démocrate (CDU), qui passe de 37 % à 44,8 % des voix tandis que le Parti Social-Démocrate (SPD) recule de 42,8 % à 37,1 %, obtenant ainsi son plus mauvais résultat depuis 1954. Surtout la CDU recueille un million de voix supplémentaires par rapport au dernier scrutin, il y a 5 ans.

Cette élection avait valeur de test national dans la mesure où, avec 18,1 millions d'habitants, ce land est le plus peuplé du pays. C'est aussi le plus industriel car il englobe la vaste région de la Ruhr. Il était dirigé depuis 1966 par le SPD, qui en avait fait un fief lui permettant d'offrir d'innombrables postes aux membres de son appareil.

Le simple fait qu'en Rhénanie du Nord-Westphalie le chômage atteint les 12,1 % de population active et monte même à 16,1 % dans la Ruhr, avec une pointe à 26,4 % dans un ancien grand centre minier comme Gelsenkirchen (la dernière mine de la ville, qui employait 5 000 personnes, a fermé en 2000), suffit à expliquer le désaveu du SPD qui s'est exprimé dans les urnes.

Mais cette défaite s'inscrit aussi dans la continuité d'autres revers qui se succèdent depuis des années. Lorsqu'il est arrivé au pouvoir, en septembre 1998, après 16 années de pouvoir de la CDU, le SPD contrôlait dix länder sur 16. Il n'est désormais majoritaire, avec les Verts ou tout seul, que dans quatre d'entre eux.

La campagne électorale a été en partie alimentée par les déclarations de Franz Müntefering, président du SPD, qui s'est laissé aller à critiquer « le pouvoir croissant du capital à l'échelle internationale ». Cette déclaration, de la part du dirigeant d'un parti qui, depuis sept ans, a multiplié les cadeaux au capital comme les attaques contre le monde du travail, ne dépassait pas celle d'un Chirac en son temps sur la « fracture sociale ». Ces propos, amplifiés par la presse, ont connu une résonance disproportionnée, entraînant même des discussions dans les entreprises sur le capitalisme et ses méfaits, ce qui est relativement rare dans ce pays où règne un consensus social plus

fort qu'en France. Mais ce pseudo-radicalisme verbal n'a pas suffi à sauver le SPD.

De son côté, une liste Alternative Électorale - Travail et Justice Sociale (WASG) se présentait pour la première fois, avec comme tête de liste un pasteur protestant. Ce nouveau parti, lancé par des responsables syndicaux, des cadres du SPD déçus et des militants altermondialistes, a obtenu 2,2 % des suffrages. Il se veut surtout l'expression électorale du mécontentement qui existe dans le monde du travail envers les mesures prises par le SPD. Mais il a déjà annoncé qu'il ne veut nullement bouleverser l'ordre social et limite ses ambitions à un retour au SPD « idyllique » des années 60 et 70. À cette époque le SPD était évidemment déjà, depuis longtemps, un gérant loyal du capitalisme. Et puis aujourd'hui, c'est la crise, et on ne peut reve-

nir à l'apparente conciliation d'intérêts du capital et du travail qui était alors sa politique. Alors, autant dire que la WASG n'offre aucune perspective politique sérieuse aux travailleurs.

Dès l'annonce de la déroute, le chancelier Schröder, qui ne peut plus guère gouverner puisque la droite dispose désormais de la majorité de blocage au Bundesrat (la Chambre qui représente les länder), a décidé d'avancer à septembre 2005 les élections générales, qui étaient prévues pour septembre 2006. Tous les sondages indiquent que la CDU risque d'en sortir à nouveau vainqueur. Le SPD, après s'être profondément discrédité, laisserait ainsi la place à une droite dont le seul programme est de promettre des cadeaux supplémentaires à tous les possédants, petits et grands. Et qui pourra d'autant plus le faire que les travailleurs sont profondément désorientés.



Ce qui est à espérer, c'est que l'avidité de profit de la bourgeoisie et de ses représentants au gouvernement, leur mépris de la population, finissent par déclencher une réaction collective de la classe ouvrière, la seule qui pourra lui permettre de changer le rapport de force.

Henri MARNIER

• Pays-Bas

Là aussi, au référendum, c'est « non » !

La mauvaise situation du « oui » dans les sondages concernant le référendum sur la Constitution européenne n'était pas l'apanage de la France. Aux Pays-Bas, où la population doit se prononcer le 1^{er} juin par référendum sur le même sujet, les sondages de ces derniers quinze jours donnent également le « non » gagnant, jusqu'à 63 % !

Au départ les différents partis, chrétiens-démocrates (actuellement au gouvernement), libéraux, sociaux-démocrates alliés aux Verts, et démocrates de centre gauche, s'étaient mis d'accord sur un référendum, jusqu'à alors non prévu dans la Constitution hollandaise. Il s'agissait de profiter de l'occasion pour « rapprocher la population de l'Europe ». Au début de la campagne, tout semblait jouer en faveur du « oui ». Puis le vent a tourné. En guise de « rapprochement », il y aurait plutôt une prise de distance des électeurs hollandais. Et, comme ici, le gouvernement en est à allumer tous les contre-

feux possibles pour essayer d'enrayer l'épidémie de « non ». Une ligne de crédit budgétaire conséquente a même été débloquée pour pouvoir vanter les mérites de la Constitution à la télévision.

On retrouve, parmi les électeurs hollandais, des préoccupations voisines de celles d'ici. Il y a d'abord un fort mécontentement contre la politique antisociale du Premier ministre chrétien-démocrate, dont la cote de popularité a dégringolé à 19 %. Aux Pays-Bas aussi, il y a eu des réactions importantes, notamment des grèves, contre les mesures gouvernementales visant à diminuer le montant des retraites, à allonger la durée du temps de travail, à restreindre certains droits syndicaux, etc. Selon les sondages, un partisan du « non » sur quatre entend donc profiter de cette occasion pour faire payer au gouvernement sa politique qui se traduit désormais par seulement 1 % de croissance économique mais 7 % de chômeurs. À l'extrême droite, les démagogues, qui depuis quelque temps montrent du doigt l'immigration, agitent aussi l'épouvantail

de l'entrée de la Turquie, tandis que dans les milieux de gauche, on craint que l'acceptation de la Constitution n'entraîne une remise en cause de certaines mesures libérales, comme le mariage des homosexuels ou l'euthanasie légale dans certaines conditions.

Le résultat final confirmera-t-il les sondages en faveur du « non » ? Si c'était le cas, les politiciens hollandais récolteraient aussi les doutes qu'ils ont semés depuis longtemps dans l'esprit des électeurs, en cherchant à séduire la partie de l'électorat qui reproche à l'Union européenne de ne pas verser d'aides et de subventions en proportion de leur participation au budget de l'Union.

Les Pays-Bas, comme la France, font en effet partie de la demi-douzaine de pays européens qui reçoivent moins de l'Union européenne qu'ils ne versent. Et ce sentiment a été entretenu par des politiciens. Ainsi, un certain... Bolkestein, lorsqu'il était ministre de la Défense à la fin des années quatre-vingt, expliquait volontiers que l'Europe n'était pas une



bonne affaire pour les Pays-Bas, qui selon lui n'en avaient pas pour leur argent ! Ce qui resterait d'ailleurs à démontrer, car la politique agricole commune a longtemps fonctionné, pour les groupes de l'agro-alimentaire hollandais comme pour les groupes français, comme une formidable pompe à finance. Aussi, a-t-on pu voir ces jours-ci le gouvernement hollandais menacer d'user de son droit de veto à propos du financement de l'Europe élargie, pour obtenir que sa participation au budget communautaire soit réduite. Et tant pis si le peu qui dans les budgets européens allait dans le

• Grande-Bretagne

L'État au secours de la finance

À peine plus de deux semaines après avoir remporté de peu les élections du 5 mai, le gouvernement de Tony Blair a annoncé qu'il entendait faire de la Grande-Bretagne une « nation de petits propriétaires ». Voilà un air connu, qui rappelle curieusement la démagogie de Margaret Thatcher lorsque, dans les années 1980, elle présida à la vente forcée de centaines de milliers de logements sociaux à leurs occupants, réduisant en fait un nombre de familles modestes au statut de locataires des grandes banques.

À l'époque, le but de Thatcher était, entre autres, d'offrir au secteur financier la manne que représentaient les intérêts payés par les nouveaux accédants à la propriété pour l'achat de leur logement.

Aujourd'hui, le but du gouvernement Blair est similaire, mais le contexte de l'opération est tout à fait différent.

Depuis l'arrivée des travaillistes au pouvoir, en 1997, la Grande-Bretagne connaît une croissance vertigineuse des prix immobiliers. Celle-ci a été alimentée, en particulier, par l'arrêt total de toute construction nouvelle dans le secteur des logements sociaux, la privatisation de ceux qui restaient, et l'afflux de capitaux spéculatifs vers l'immobilier après la dégringolade boursière de l'année 2000 et la baisse des taux d'intérêt. Au total, on estime que le prix d'un logement moyen a été multiplié par trois depuis 1997, voire bien plus dans les grandes villes du sud du pays.

Cette bulle immobilière a pris une telle importance qu'elle a gonflé artificiellement toute une partie de l'économie. Les prêts des banques britanniques étant des prêts hypothécaires, basés sur le prix estimé du logement, le fait que le prix de ceux-ci augmente constamment a entraîné des renégociations de ces prêts. Les foyers propriétaires ont pu toucher des banques des sommes importantes en liquide, tout en voyant leurs paiements de men-

sualités prolongés pour de nouvelles périodes.

Bien sûr, les principaux bénéficiaires de cette situation ont été en fait les banques. Non seulement elles ont vu augmenter le volume des intérêts qui leur étaient versés, mais en plus elles se sont largement payées sur ces rééchelonnements de prêts, grâce aux commissions exorbitantes qu'elles en tirent.

D'un autre côté, cette situation a permis dans l'immédiat aux foyers les plus modestes de payer leurs traites et à ceux disposant d'un revenu un peu supérieur de faire des achats d'ameublement, électro-ménager et autres, qu'ils n'auraient pu faire autrement.

En bref, la bulle immobilière a non seulement alimenté une montée en flèche des bénéfices du secteur financier, mais également un certain gonflement de la consommation et du même coup d'une partie de l'économie.

Seulement, il s'agissait là d'une fuite en avant qui dépend de la poursuite de la hausse des prix immobiliers. Or, depuis la fin 2004, le prix des logements a atteint un niveau tel que les acheteurs se font de plus en plus rares. Et on s'est mis à parler de plus en plus d'une possible explosion de la bulle immobilière.

C'est pour soutenir les prix immobiliers, afin d'éviter une



Un chantier londonien.

ARC

telle explosion qui affecterait toute l'économie et, plus particulièrement, les bénéfices de la grande finance, que le gouvernement Blair s'est lancé dans ce programme populiste en faveur de l'accession à la propriété. Il prévoit en effet de donner la possibilité aux acheteurs d'acquérir 50 % de leur logement, en contractant un emprunt auprès d'une banque qui serait propriétaire de l'autre moitié du logement, qu'elle louerait à l'acheteur. Il en résulterait une baisse de 20 à 30 % sur les mensualités payées par l'acheteur, que l'État prendrait à sa charge et verserait à la banque sous prétexte de la « dédommager » pour sa grandeur d'âme !

Le gouvernement Blair a toujours refusé des crédits pour la construction de nouveaux loge-

ments sociaux, qui font pourtant dramatiquement défaut dans de nombreuses agglomérations. En revanche, il va dépenser des milliards d'euros pour maintenir les prix immobiliers à un niveau exorbitant et financer les profits des banques sur les fonds publics.

Qui plus est, voilà un gouvernement qui, lorsque des milliers de travailleurs sont jetés à la rue par des entreprises riches pour gonfler leurs bénéfices, a toujours justifié son refus d'intervenir par le « principe de non-intervention de l'État dans les affaires des entreprises ». Mais quand ce sont ces mêmes entreprises qui exigent de l'argent de l'État, c'est un « principe » sur lequel Blair s'assoit volontiers !

François ROULEAU



étaient la (2003).

• Constitution européenne

« Plan B » comme Blair

Il n'y a pas que Chirac qui s'inquiète du désagrément politique d'un « non » au projet de Constitution européenne : le leader travailliste Tony Blair se trouve dans la même galère.

Pendant longtemps, Blair avait dit qu'il était inutile d'organiser un référendum puisque la Constitution n'entraînerait pas de changement institutionnel en Grande-Bretagne. Néanmoins, pour couper l'herbe sous le pied à une éventuelle campagne sur ce thème de ses rivaux conservateurs pour les élections parlementaires du 5 mai, il a fini par promettre l'organisation d'un référendum en 2006.

Le seul problème, c'est qu'après le recul électoral qu'il a subi le 5 mai, Blair est pratiquement certain de subir un nouveau désaveu, cette fois sous la forme d'une victoire du « non » – ce dont il se passerait bien.

C'est pourquoi, depuis quelques semaines, il s'est lancé par

ministres interposés dans des manœuvres tortueuses, en pariant sur la déconfiture probable de Chirac pour se sortir de ce guêpier. Dans une interview parue le 20 mai, Blair a fini par annoncer lui-même que, en cas de victoire du « non » en France, il considérerait le projet de Constitution comme définitivement relégué au magasin des accessoires, ce qui, du même coup, rendrait inutile la tenue d'un référendum en Grande-Bretagne.

Mais, a ajouté Blair, il entend utiliser la présidence anglaise du Conseil de l'Europe, qui débute le 1^{er} juillet, pour faire adopter les « éléments positifs » de la Constitution qui sont « susceptibles d'apporter plus de stabilité aux institutions européennes » – autrement dit, de consolider la mainmise des grandes puissances d'Europe de l'Ouest sur lesdites institutions, objectif auquel Chirac ne verra sûrement rien à redire.

Et on nous dit qu'il n'y a pas de « plan B » !

sens de réduire les inégalités entre les différentes régions de l'Europe s'en trouve encore réduit.

Les sondages annonçaient aussi un taux d'abstention de 60 %. C'est un taux important mais pourtant meilleur que la dernière élection européenne où les électeurs hollandais s'étaient abstenus à 70 %. Jusqu'à présent, plusieurs hommes politiques avaient estimé que le résultat du référendum pourrait être pris en compte si plus de 30 % des électeurs y participaient. Mais maintenant que le « non » monte, les mêmes insistent sur le caractère simplement « consultatif » de ce

référendum. Dimanche 22 mai, le représentant du parti libéral a été au bout du raisonnement : en cas de succès du « non », le Parlement hollandais n'aura qu'à ne pas tenir compte du vote populaire et ratifier le traité constitutionnel !

S'il avait voulu infliger un flagrant démenti à ceux qui prétendent que l'adoption de cette Constitution serait une « avancée démocratique », comme on l'entend dire chez certains bonimenteurs du « oui », il n'aurait pas fait mieux !

Jacques FONTENOY

Au sommaire de

Lutte de Classe n° 88

avril-mai 2005

- **Non à leur projet de Constitution**
- **L'enseignement public moins soumis aux besoins des élèves qu'à ceux des gouvernements**
- **Liban**
Un pays au cœur des crises du Moyen-Orient
- **Afghanistan**
Entre l'occupation impérialiste et la loi des seigneurs de la guerre
- **Grande-Bretagne**
Le 5 mai, une élection sans enjeu pour les travailleurs
- **États-Unis**
Le « modèle américain » d'assurance-maladie : une monstruosité
- **Tribune**
Référendum : non... aux confusions, illusions et désillusions

Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,53 euro

• Afghanistan

Les méthodes des sales guerres coloniales

Le journal américain *New York Times* a publié samedi 21 mai des extraits d'un rapport portant sur le traitement réservé aux prisonniers afghans détenus sur la base militaire américaine de Bagram, située à une heure de route de Kaboul, en Afghanistan.

Selon le président afghan lui-même, pourtant ami des États-Unis, la population doit en outre subir quotidiennement dans les villages, sous couvert d'opérations antiterroristes, l'irruption brutale à

n'importe quelle heure du jour et de la nuit des commandos américains, et leur attitude brutale à leur égard. La guerre continue aussi en Afghanistan, contrairement aux discours de Bush sur la paix et la démocratie qui seraient enfin installées dans le pays.

Dans la prison de Bagram, comme dans le centre de détention de Guantanamo Bay à Cuba, ou dans la prison d'Abou Ghraïb en Irak, des prisonniers ont été maltraités, humiliés, torturés et certains sont décédés des suites de ces mauvais traitements. Le journal *New York*

Times relate en détail, entre autres, les conditions dans lesquelles deux prisonniers afghans, Mollah Habibullah, le frère d'un commandant taliban d'une trentaine d'années, et Dilawar, un chauffeur de taxi de 22 ans, ont été battus à mort en décembre 2002. La pratique de la torture aurait été systématique en Afghanistan en 2002.

Certes, des procédures administratives et pénales, liées à 350 cas de torture répertoriés en Irak et en Afghanistan, ont été lancées par les autorités américaines contre 125 militaires. Mais les accusés sont essen-

tiellement de simples soldats. Pour l'administration et le département de la Défense américains en effet, il ne s'agit que de dérives individuelles. John Sifton, le chercheur de l'organisation de défense des droits de l'homme Human Rights Watch, explique que « selon le gouvernement (américain) il s'agit de dérapages. Les preuves montrent autre chose. (...) Selon nos propres enquêtes à Human Rights Watch, presque tous les prisonniers ayant témoigné ont subi en 2002 des mauvais traitements ». Antony Romero, directeur de l'American Civil

Liberties Union, le syndicat américain des libertés civiles, ajoute que « le caractère systématique des tortures implique la chaîne de commandement militaire jusqu'au sommet. »

Ce sont bien les dirigeants de l'armée américaine qui ont pris consciemment la responsabilité de ces violences et crimes de toute sorte. La pratique de la torture est la conséquence directe de ce qui est, en Afghanistan, comme en Irak, une guerre coloniale menée contre tout un peuple.

Aline RETESSE

• Brésil

Les paysans sans terre demandent des comptes à Lula

Le 17 mai, au terme d'une marche de deux semaines, une manifestation a réuni à Brasilia 12 000 paysans sans terre venus réclamer une accélération de la réforme agraire. Le président Lula a reçu une délégation. Il lui aurait promis de donner cette année des terres à 115 000 familles, promesse démentie par Miguel Rossetto, le ministre chargé de la réforme agraire. Au même moment, la police s'en prenait violemment à la manifestation. Des dizaines de manifestants ont été blessés par les charges de la police montée, qui de son côté a goûté des piques de bambou que les paysans lui ont opposées.

115 000 familles dotées de terres, c'était le chiffre officiellement annoncé pour 2005. Mais il n'a cessé de fondre, en même temps que les fonds consacrés à la réforme agraire. De 3,7 milliards de reals (un milliard d'euros environ), ils ont été réduits à 1,7 : c'est qu'il en faut, de l'argent, pour rembourser la dette extérieure et en payer les intérêts aux banques internationales ! Et encore, seuls 480 millions financeraient les expropriations de terres. De quoi doter seulement 40 000 familles. Devant ces coupes claires, le Mouvement des sans-terre (MST) avait lancé en avril une vague d'occupations de terres. Cet « Avril rouge » fit que le gouvernement débloqua 400 mil-



lions supplémentaires. Si tout se passe comme annoncé, ce sont donc au maximum 70 000 familles qui seront installées sur des terres en 2005.

En parlant de 115 000 familles, Lula ment donc, comme il n'a cessé de mentir sur ce sujet. Lors de sa campagne électorale, en 2002, il se faisait fort de doter un million de familles sans terre pendant les quatre ans de son mandat. Une fois au pouvoir, il n'a plus parlé que de 430 000 familles. Alors qu'il y a dans le pays près de 5 millions de paysans sans terre et que des millions d'autres vivent sur des lopins insuffisants ! Aussi bien les objectifs annuels que les réalisations effectives ont été en retrait. En 2003 par exemple, 30 000 installations étaient officiellement prévues, 12 500 furent réalisées ; en 2004,

60 000 prévues, 24 700 réalisées. Au total, en deux ans et demi de gouvernement Lula, seulement 60 000 familles ont été installées.

En revanche, la répression exercée par les grands propriétaires contre les syndicalistes agricoles et les sans-terre n'a fait que croître. Et c'est dans la logique de ce gouvernement qui a choisi d'accorder la priorité aux exportations de l'agriculture industrielle. Il y a davantage d'assassinats, qui continuent à bénéficier de la complicité des autorités policières et judiciaires. Celles-ci n'arrêtent quelques comparses des tueurs... que lorsqu'un ambassadeur important exige des explications, comme dans le cas d'une religieuse américaine, Dorothy Stang, 73 ans, assassinée dans l'État du Para

en février dernier. Par contre les expulsions et les emprisonnements de paysans sont en forte croissance.

Ceux que Lula réprime, ceux à qui il ment aussi effrontément sont ceux qui l'ont porté au pouvoir dans l'enthousiasme. Ils manifestent quand leurs dirigeants les appellent à le faire. Mais ces dirigeants sont complices de Lula. Ils voient toujours en lui « un allié de la réforme agraire ». L'un d'eux déclarait au *Monde* : « Lula n'est pas notre ennemi, il reste notre ami. Je le connais personnellement, c'est un défenseur historique de la réforme agraire. »

Défenseur historique ? Lula défendait la réforme agraire quand il était dans l'opposition. Mais les dirigeants du MST sont restés aujourd'hui ses amis, alors qu'il ne tient pas

ses promesses. On le voit à leur embarras quand la situation les oblige à le critiquer. Dès que Lula fait mine de faire un geste en faveur des sans-terre, ils sont les premiers à le faire savoir, en le valorisant, voire en l'amplifiant. Cette marche sur Brasilia, ils ne l'ont lancée qu'à contrecœur : il y a huit ans, ils avaient fait marcher dix fois plus de monde sur la ville, mais c'était contre le gouvernement de droite de Fernando Henrique Cardoso.

Tout montre que Lula est un adversaire des sans-terre, des ouvriers, des classes populaires brésiliennes. Les appareils politiques et syndicaux de gauche le critiquent parfois, mais malheureusement ils continuent à le cautionner.

Vincent GELAS

• Clonage

Une avancée scientifique qui doit compter avec l'obscurantisme

Le 20 mai dernier, on apprenait qu'une équipe de recherche sud-coréenne avait réussi à cloner des embryons humains et ainsi à obtenir des lignées de cellules souches embryonnaires. Si George Bush, en apôtre de ce que l'Amérique compte d'électeurs les plus rétrogrades, s'est élevé contre « une science qui détruit la vie pour sauver des vies », en revanche, des scientifiques, spécialistes de maladies génétiques ou dégénératives, ont applaudi à la prouesse technique et se sont réjouis des perspectives ouvertes en matière de traitements et d'approfondissement des connaissances.

Pour fabriquer ces embryons, les chercheurs sont partis d'ovules prélevés chez des femmes donneuses volontaires. Ils ont retiré le noyau de ces ovules qu'ils ont remplacé par le noyau de cellules de peau obtenues chez des malades. Habituellement, dans l'organisme, un tel noyau de cellule de peau ne sait pas faire autre chose que de la peau, il est spécialisé dans cette tâche. Là, introduit dans un ovule débarrassé de son propre noyau, il s'est reprogrammé, a en quelque sorte réappris à tout faire, se comportant exactement comme le noyau issu de la fécondation d'un ovule par un spermatozoïde. Et la cellule s'est divisée en deux, puis quatre, huit, seize cellules etc... c'est-à-dire en ce que les spécialistes appellent un « embryon ».

C'est cette technique qui, il y a une dizaine d'années, avait permis de faire naître Dolly, la brebis clonée. Mais là, il n'était pas question de faire se développer l'embryon jusqu'à ce qu'il devienne un fœtus puis un bébé, ce qui serait une absurdité. Non, les embryons créés par les chercheurs sud-coréens mesurent quelques dixièmes de millimètres, ils sont constitués d'une centaine de cellules au maximum. Contrairement à ce que proclament les obscurantis-

tes, ils ne « détruisent » aucune vie puisqu'ils ne sont, très prosaïquement, que le résultat de la division d'un simple ovule reprogrammé par un noyau de cellule de peau !

Par contre, ces embryons sont riches de perspectives scientifiques. Ils sont constitués de cellules qui ne sont pas encore spécialisées, de « cellules souches embryonnaires », qui peuvent potentiellement devenir n'importe quel type de cellule, cardiaque, nerveuse, musculaire, etc. On imagine dès lors les avancées thérapeutiques auxquelles elles peuvent conduire, par exemple à la greffe, non pas d'un organe mais des cellules de cet organe. D'autant qu'un tel embryon possède exactement le même programme génétique que celui du patient qui a donné une cellule de peau pour qu'on en extraie le noyau. Donc, il n'y aurait alors plus de rejet immunitaire puisque celui-ci ne se déclenche que lorsque les cellules greffées présentent un programme génétique différent de celui du receveur.

Et il est bien d'autres applications. Les embryons qui viennent d'être obtenus l'ont été à partir de cellules prélevées sur des malades souffrant d'une forme de diabète pour certains et d'une maladie génétique pour d'autres. Là aussi, on imagine les possibilités qui s'ouvrent pour les chercheurs. Ils ont ainsi accès à des cellules qui portent les défauts génétiques qui contribuent au développement de ces maladies et il leur est alors possible d'explorer les mécanismes à l'œuvre dans le développement de ces maladies, avec des moyens bien supérieurs à ceux qu'ils possèdent déjà. Au-delà des espoirs de la thérapie cellulaire, le clonage offre donc une ouverture nouvelle vers la connaissance des maladies génétiques au niveau le plus précis, au niveau cellulaire. Et puis, il y a aussi

toutes les perspectives de recherche fondamentale, sur les mécanismes qui font qu'à un moment, dans l'embryon, des cellules se spécialisent au point de devenir des cellules nerveuses alors que d'autres deviennent des cellules spécialisées dans la fonction hépatique.

Rien ne dit que tous ces projets de recherche aboutiront à des résultats spectaculaires mais, pour le savoir, encore faudrait-il pouvoir les mener. Sauf que, dans bon nombre des pays qui ont les moyens de financer de telles recherches, la législa-

tion l'interdit. En France, par exemple, sous la pression des forces rétrogrades, la loi de bioéthique publiée en août dernier interdit expressément tout travail sur le clonage et sur les cellules souches embryonnaires obtenues à partir d'un embryon cloné - même celles, par exemple, qui ont été présentées par l'équipe sud-coréenne la semaine dernière et ont soulevé tant d'enthousiasme de par le monde. Sous le prétexte que de tels embryons créés par transfert d'un noyau dans un ovule pourraient être utilisés à des fins

de clonage reproductif, c'est-à-dire pour cloner des humains, ce sont toutes les recherches sur le clonage qui sont interdites et considérées comme un délit passible de sept années d'emprisonnement et de 100 000 euros d'amende.

À l'époque où l'intelligence permettrait des avancées considérables dans la connaissance, les législations édictées sous le poids des forces rétrogrades d'un autre âge lui rognent les ailes.

Sophie GARGAN

• Variable

Une Europe planétaire

Favorables ou hostiles à la Constitution européenne, les politiciens, les journalistes ou des géographes continuent à s'interroger avant de se poser la question de l'appartenance de la Turquie à l'Europe.

Pourtant, la Constitution qu'on voudrait nous faire avaliser n'a pas grand-chose à voir avec la géographie qu'on apprend à l'école primaire. Sans même parler des « départements » français d'outre-

mer, les « pays et territoires associés à l'Europe » sont dispersés dans l'ensemble du globe. Leur liste est tellement longue qu'elle a nécessité l'annexe II. De l'Islande aux territoires français et anglais de l'Antarctique, de Saint-Pierre et Miquelon aux îles Malouines ou à Sainte-Hélène, en passant par les Bermudes et les Antilles, de Mayotte à Tahiti ou à la Nouvelle-Calédonie, ils bariolettent tous les océans des cou-

leurs fanées du colonialisme anglais, français ou néerlandais.

Ces milliers ou ces dizaines de milliers de kilomètres qui les séparent de la vieille Europe ne semblent pas faire problème. Ce n'est pas comme les 750 mètres du Bosphore, un détroit dont la légende grecque disait que la princesse Europe pouvait le traverser sur le dos d'un bœuf !

Vincent GELAS

• ACT (Angers)

Après la fermeture, le harcèlement judiciaire

Il y a plus de deux ans, l'entreprise ACT à Angers était en liquidation. Sa fermeture allait entraîner le licenciement de plus de 600 travailleurs avec seulement les indemnités légales de licenciement. Après avoir occupé l'usine pendant plusieurs semaines, nous en avons été délogés violemment par une véritable armée de CRS.

Nous fûmes nombreux à décider de porter plainte contre Bull, notre ancien employeur qui nous avait vendus à un groupe américain en sachant pertinemment qu'il n'y aurait rapidement plus de travail. Cela avait permis à Bull de faire sciemment et cyniquement l'économie d'un plan social.

Alors que le procès en appel va avoir lieu dans moins d'un mois, quatre travailleurs ont été convoqués au commissariat et étaient en garde à vue le mercredi 25 mai. Ils sont

accusés d'avoir pénétré dans les locaux d'une filiale de Bull, des faits qui remontent donc à plus de deux ans. Ils sont aussi accusés de dégradations, à un moment où ils n'étaient pas présents puisqu'ils étaient en négociations avec les autorités.

Que les principaux responsables de la fermeture d'ACT, c'est-à-dire la direction du groupe Bull, puissent après avoir condamné au chômage plusieurs centaines de travailleurs, organiser un harcèlement judiciaire contre ceux qui, à l'époque, se sont battus contre la fermeture, cela ne peut que soulever l'indignation.

À l'approche du procès, cette direction dont les faits montrent qu'elle a organisé la vente à ACT d'une partie du personnel pour échapper sciemment au financement d'un plan social, essaie donc d'intimider ceux qui n'ont pas renoncé à la poursuivre devant

les tribunaux. Il faut que cette direction ne se sente pas aussi innocente que cela pour en arriver à de telles extrémités. Et qu'elle veuille essayer de se poser aujourd'hui en victime est proprement révoltant. Que les pouvoirs publics s'en rendent complices n'en est pas moins scandaleux, eux qui n'ont pas été capables de reclasser plus de 300 d'entre nous, toujours au chômage, mais qui trouvent l'énergie aujourd'hui, plus de deux ans après, de poursuivre des travailleurs pour s'être battus contre la fermeture de leur entreprise.

Quant à la garde à vue, elle n'a bien entendu d'autre fonction que d'intimider, de nuire volontairement aux militants concernés, au risque de leur faire perdre de nouveaux emplois précaires qu'ils ont difficilement retrouvés.

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

PERPIGNAN

Dimanche 5 juin à partir de 11h 30 à la chapelle Saint-Pierre à Clairac

MARSEILLE

Dimanche 26 juin à partir de 11 h 30 Parc de loisirs de Valabre à GARDANNE

Navettes gratuites de la gare routière de Marseille Saint-Charles à 11h, 12h, 13, 14h, 15h, et de la gare SNCF de Gardanne à 11h 20, 12h 20, 13h 20, 14h 20, 15h 20

Le groupe PSA Peugeot Citroën brûle ses actions

Grâce à une disposition prise sous le gouvernement Jospin (par la loi de 2 juillet 1998), les sociétés ont désormais le droit de racheter leurs propres actions puis de les détruire ; cela permet d'augmenter la valeur de celles qui restent... ainsi que les dividendes qu'elles rapportent. Mais évidemment, il faut encore être assez riche pour se le permettre, c'est-à-dire avoir une trésorerie abondante. D'après les journaux économiques patronaux, ces opérations de rachat-destruction, qui paraissent complètement aberrantes, sont désormais courantes. Elles sont prisées par les sociétés qui souhaitent mieux rémunérer leurs actionnaires, et qui n'ont pas de projet d'investissement. Pauvres riches qui ne savent pas quoi faire de leur argent... hormis l'utiliser pour brûler les actions !

Eh bien, c'est ce que le conseil d'administration du groupe PSA va proposer à l'assemblée générale des actionnaires le 25 mai. Le plus gros actionnaire, la famille Peugeot avec 43 % des actions, en sera le principal bénéficiaire.

Et pour brûler ces 24 millions d'actions, le groupe PSA va dépenser un milliard d'euros, soit l'équivalent de 404 euros par mois pendant 13 mois pour chacun des 190 000 salariés du groupe.

Pendant ce temps, le Premier ministre Raffarin espère récupérer deux milliards par sa journée de travail forcé de millions de salariés. Il ose leur demander d'être solidaires des anciens pendant qu'une seule entreprise aurait pu facilement lui fournir la moitié des milliards escomptés ! Et ce n'est pas Peugeot qui aurait eu l'idée de le faire tout seul... autant demander du lait à un bouc !

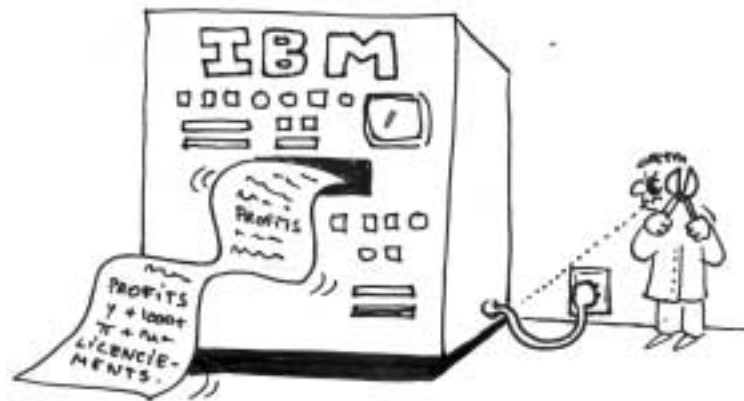
Correspondant LO

• IBM

Des suppressions d'emplois qui ne passent pas

Lundi 23 mai, les salariés d'IBM en Europe, aux États-Unis et au Japon ont organisé une journée d'action internationale contre le plan de restructuration du groupe, qui prévoit 13 000 suppressions d'emplois dans le monde sur 329 000.

En France, où sur un total de 11 000 salariés un millier d'emplois sont menacés, la mobilisation a été la plus forte. Selon les sites, 40 à 60 % des salariés ont débrayé et les manifestations ont rassemblé plusieurs centaines de personnes, notamment en région parisienne, à Montpellier, Orléans, Nice, Lyon et Bordeaux. Une mobilisation peu habituelle lorsqu'on sait que les salariés d'IBM sont majoritairement des ingénieurs et cadres, mais



qui traduit bien l'inquiétude des uns, la colère des autres.

Les salariés et les syndicats ont d'autant plus de raisons de juger ces menaces de licenciements inacceptables qu'IBM est un groupe des plus prospères. Rien que pour le seul premier

trimestre 2005, il a annoncé 1,4 milliard de dollars de bénéfices. Ce n'est pas encore assez pour les dirigeants d'IBM qui, pour satisfaire la soif de profit de leurs actionnaires, sont prêts à sacrifier 13 000 emplois.

Roger MEYNIER

• Chartres

La bibliothèque de la Madeleine doit rester ouverte

Samedi 21 mai, un rassemblement d'une centaine de personnes a eu lieu devant la bibliothèque Louis-Aragon du quartier de la Madeleine, à Chartres, pour réclamer le maintien de cette bibliothèque. La Madeleine est le principal quartier populaire de la ville. Hormis le centre commercial Carrefour, son seul pôle d'animation est le Forum du Mail, qui abrite diverses activités, dont la bibliothèque de quartier. Mais une menace sérieuse pèse sur l'avenir de cette dernière.

En effet, depuis son élection en mars 2001, le maire UMP, Jean-Pierre Gorges, a engagé une vaste opération de réaménagement du centre-ville, baptisée « Cœur de Ville ». Elle comporte la création d'une médiathèque ultra-moderne, dont les travaux vont commencer en juin prochain... dans le bâtiment classé de la poste, dont les services viennent, contre l'avis des postiers et des usagers, d'être transférés dans différents bâtiments provisoires. Ce simple exemple illustre toute la philosophie qui sous-tend l'action de la municipalité : imposer ses choix arbitraires pour satisfaire ses ambitions électorales.

Bien sûr, personne n'a rien contre l'embellissement du centre-ville, mais il n'y a aucune raison que cette opération de



Le rassemblement en faveur du maintien de la bibliothèque de la Madeleine.

prestige se fasse au détriment de services utiles à la population, en particulier dans les quartiers populaires où ils sont indispensables. C'est ce qui se passe avec les bibliothèques de quartier. Celle de Beaulieu a déjà été condamnée. Concernant celle de la Madeleine, le maire, s'il s'est gardé de dire explicitement qu'il allait la fermer, a répété à de nombreuses reprises qu'elle allait dépérir d'elle-même.

C'est un tout petit groupe d'usagers de la bibliothèque et d'habitants de la Madeleine qui, estimant qu'on ne pouvait pas rester sans réagir, a pris, en janvier, l'initiative de lancer une pétition pour le maintien de la bibliothèque. De nombreuses

séances de signatures ont été organisées afin de toucher le plus de monde possible : sur le passage commercial du Mail, devant la bibliothèque elle-même, mais aussi à l'occasion d'un lotto ou d'un vide-grenier organisés dans le quartier.

À chaque fois, nous avons pu constater que la population était sensible à cette initiative. Des habitants et des enseignants du quartier ont pris spontanément des pétitions et les ont fait signer autour d'eux, arrivant aujourd'hui à 1 500 signatures. Démonstration est faite que de nombreux habitants sont attachés à la bibliothèque et, au-delà, à maintenir le maximum d'animations et de services publics

• Dunkerque

Trois anciens dockers en grève de la faim

Mercredi 17 mai, à la fin de la huitième marche des veuves de l'amiante pour un procès en correctionnelle des responsables de cet empoisonnement, trois anciens dockers malades de l'amiante ont commencé une grève de la faim dans une église de Dunkerque.

Ils exigent que l'organisation patronale du port, l'Union Maritime et Commerciale, revienne sur les déclarations de salaire qu'elle a effectuées auprès de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie pour le versement de leur allocation de cessation anticipée d'activité. La loi de juillet 2000 stipule qu'en cas de travail intermittent, l'allocation est calculée sur une période de 365 jours de salaire, période évidemment supérieure à une année. Contrairement à la loi, l'UMC n'a pris en compte que la seule année 1992, nettement moins que 365 jours travaillés. Pour les quatre-vingts anciens dockers concernés, cela représente une perte importante qu'ils dénoncent depuis cinq ans sans résultats.

Jusqu'en 1993, les patrons ont fait travailler les dockers sans prendre aucune précaution contre l'amiante. Maintenant, ils réduisent volontairement leurs indemnités

Les trois dockers grévistes de la faim ont reçu de nombreuses marques de sympathie et de soutien des organisations ouvrières et de la population.

Une manifestation était prévue mercredi 24 mai. C'est par une mobilisation la plus large possible que l'on pourra obliger les empoisonneurs à respecter les droits des travailleurs.

dans ce quartier populaire.

Rendez-vous a été donné à tous le jeudi 2 juin pour porter les pétitions à la mairie, à l'occasion du prochain Conseil municipal. Il faut obliger le maire à tenir compte de l'avis de la population et à s'engager à laisser la bibliothèque ouverte.

Correspondant local

• Hayange (Moselle)

Les de Wendel

Une saga de trois siècles d'exploiteurs

Le baron Seillière a été accueilli, mercredi 4 mai, par des manifestants de la CGT à Hayange. Il venait inaugurer une exposition vantant les mérites de la dynastie de Wendel, dont il est le plus connu des héritiers. Une cinquantaine d'héritiers avaient également fait le déplacement pour assister à une messe en l'honneur de la famille, dont Hayange est le berceau.

Tout ce petit monde a été accueilli par le maire socialiste d'Hayange, Philippe David, tout heureux d'évoquer le « grand honneur pour Hayange d'accueillir une telle exposition sur la Maison de Wendel ». Selon *L'Est républicain*, Ernest-Antoine Seillière était « sur la même longueur d'onde ». Touchante émotion commune d'un maire « socialiste » et du président du Medef !

Mais le nom de de Wendel en Lorraine rime avec chômage, fermeture d'usines, cités ouvrières qui s'effondrent à cause d'un sous-sol surexploité. Pendant trois siècles, les de Wendel ont saigné la région. Mais ils se portent toujours fort bien. Les de Wendel, ce sont 750 héritiers dont les affaires sont gérées par le plus connu d'entre eux, le baron Ernest-Antoine Seillière. Comme depuis toujours, on préfère rester en famille !

Leurs affaires sont aujourd'hui regroupées dans Wendel Investissement, une

société financière qui détient des actions de grands groupes : Valéo, Legrand, Orange Nassau, Capgemini, bioMérieux, Editis – numéro deux français de l'édition –, Bureau Veritas, 9 Telecom, Stallergènes Le but de Wendel Investissement : « Nous avons pour objectif une performance moyenne supérieure à 15 % par an ». Bref, beaucoup d'argent et de profits comme depuis trois siècles !

Car la bourgeoisie, celle des grandes familles bourgeoises, existe toujours bel et bien. Les magazines font parfois leurs Unes sur les salaires des PDG, certes scandaleusement rémunérés, mais dont la richesse et le poids social sont sans commune mesure avec le poids social de ceux qui sont riches parce qu'ils possèdent. Ces fortunes-là ne sont jamais dénoncées dans ces magazines qui leur

appartiennent pour la plupart.

Cela n'empêche pas les membres de ces familles, qu'elles s'appellent de Wendel, Peugeot ou Michelin, de siéger dans de nombreux conseils d'administration et, pour leur argent de poche, d'occuper parfois aussi des places de direction. Ainsi l'aîné de la famille de Wendel, François, est vice-président du leader mondial de l'emballage, Crown.

À l'occasion de sa venue à Hayange, la presse a rappelé les origines d'Ernest-Antoine. Fils du banquier Jean Seillière de Laborde, fondé de pouvoir des Charbonnages de la Maison de Wendel avant la Seconde Guerre mondiale, les Seillière de Laborde étaient dans la banque et dans le textile vosgien. Comme quoi la fermeture des usines textiles n'a pas produit que des Rmistes !

Du côté de la mère du baron, Renée de Wendel, fille de Maurice, c'était la sidérurgie et les mines. Papa roi dans la banque et le textile, maman reine dans l'acier voilà un Ernest-Antoine qui a eu beaucoup de mal dans la vie !

On comprend alors sa révolte lorsque, après les manifestations du 10 mars dernier, Ernest-Antoine, cité dans un tract CGT distribué à Hayange, s'était indigné : « Les salariés de France dépensent trop. Est-il nécessaire qu'aujourd'hui les salariés achètent un téléphone portable à leur femme ou à leurs enfants ? » C'est vrai quoi, ils n'ont qu'à emprunter celui de leur chauffeur !

Correspondant local



• Arcelor Montataire (Oise)

Les travailleurs réagissent aux attaques

Judi 19 mai pour la troisième fois en quinze jours une bonne partie des ouvriers de l'usine Arcelor de Montataire, dans le bassin creillois, arrêtait le travail et bloquait tous les accès à l'usine pour protester contre les baisses de salaires et l'aggravation des conditions de travail que la direction du groupe voudrait imposer à cette usine, avant sans doute, si elle y arrivait, de l'étendre aux autres salariés des différentes usines. La mobilisation s'est maintenue les deux jours qui suivirent.

Ce trust, aujourd'hui numéro 2 mondial de l'acier, a déjà multiplié par 8 ses bénéfices 2004 par rapport à 2003, et réalisé, par rapport aux records de l'an passé, des résultats encore en très forte hausse au premier trimestre 2005. Mais la direction ne cesse de vouloir baisser les coûts de production par tous les moyens et sur le dos du personnel. Elle a mis en route un énième plan pluriannuel de plusieurs milliers de licenciements dans le monde, dont 432 à l'usine de Montataire sur un effectif total de 1 275 personnes. Et maintenant elle a réussi à faire conclure, avec l'aide de syndicats minoritaires, un accord au niveau du groupe qui ouvre la voie à des remises en cause sur les salaires et les conditions de travail, déjà très dures dans ce groupe sidérurgique.

C'est la mise en route de ce plan qu'elle essaye de faire passer au niveau local à l'usine de Montataire en faisant semblant de négocier. Fidèle à sa tactique de diviser pour régner, la direction a modulé ses attaques. Elle a fait porter les principales remises en cause sur les ouvriers en 4x8 et surtout le 4x8 continu, qui regroupent la partie la plus combative des salariés, se disant sans doute que si cela passait là, cela serait plus facile ensuite pour imposer ce plan pour le reste du personnel. Elle veut faire baisser d'environ 5 % pour tous la base des salaires, et en plus augmenter les horaires de travail pour un même salaire.

Pour noyer le poisson la direction a mis au point un système de compensation des pertes de salaires pour le personnel actuellement embauché, si compliqué que personne n'y comprend rien. Le message qu'elle fait passer au personnel de journée ou des 2x8 est : « Vous n'avez rien à craindre, vous, vous ne perdez rien », tandis qu'à ceux des

4x8, elle demande de lui faire confiance... Mais la CGT, et même la CFTC, pourtant signataire au niveau national, ont dénoncé les conséquences de ce projet.

Pour les nouveaux embauchés et les nombreux intérimaires, présents en permanence, la baisse des salaires serait immédiate et pourrait frôler ou dépasser les 5 %. Pour le reste du personnel, les pertes de salaires seraient modulées mais s'appliqueraient au bout du compte. D'autant que près de 40 % du personnel aura 55 ans en 2005. En plus de cela les salariés en 4x8 continu pourraient être amenés à l'avenir à devoir travailler plusieurs jours supplémentaires certains mois.

Le 19 mai, alors que 300 salariés avaient cessé le travail et qu'une centaine d'entre eux étaient allés dire à la direction ce qu'ils pensaient, le directeur de l'usine a déclaré : « Le problème n'est pas de savoir si les gens sont contents ou pas, c'est de savoir si tout le monde est prêt à se mobiliser pour pérenniser cette usine ». C'est particulièrement cynique, car l'essentiel des 432 suppressions d'emplois est encore à venir avec les drames que cela va entraîner. Pour eux, l'avenir c'est l'ANPE ou, au mieux, un nouveau déménagement quelque part en France.

Et puis chacun a pu vérifier ce que valait ce genre de discours. Comme par exemple les salariés du groupe Arcelor de l'usine de Biache, dans le Pas-de-Calais, qui après avoir fait beaucoup d'effort, se sont vus remerciés par la fermeture définitive de leur usine.

En se défendant face aux attaques de ce trust multimilliardaire, c'est bien les intérêts de tous les salariés d'Arcelor que les travailleurs de Montataire défendent.

Correspondant local

Laminage d'emplois et coulées de profits

Un nouveau miracle ? Comment en effet est-il possible de multiplier son bénéfice par quatre en augmentant ses ventes seulement de 18 % ? C'est pourtant ce que vient de réaliser le numéro deux mondial de l'acier, Arcelor, au premier trimestre 2005 : 934 millions d'euros, contre 234 millions l'an dernier à la même période. Arcelor regroupe entre autres ce qu'il reste des anciennes usines sidérurgiques des de Wendel, qui sont partis planter leurs capitaux ailleurs. La nationalisation de la sidérurgie, commencée par la

droite et achevée par la gauche, a permis aux de Wendel de laisser l'État licencier, moderniser et, après avoir empoché 11 milliards de francs de subventions, de mettre leurs billes ailleurs.

Les de Wendel font des profits, et les trusts sidérurgiques battent tous les records de bénéfices : il y a quelques semaines c'était le numéro Un mondial de l'acier, Mittal Steel, qui affichait aussi des profits multipliés par quatre... et la suppression dans les prochaines années du quart de ses salariés.

• **STMicroelectronics – Grenoble**

Arrêt des subventions et interdiction des licenciements !

La direction de STMicroelectronics, fabricant de semi-conducteurs, vient d'annoncer la suppression de 3 000 emplois dans le monde, sauf en Asie du Sud-Est, soit 6 % des effectifs mondiaux. Ces licenciements doivent être effectifs d'ici mi-2006. D'après les syndicats, 900 emplois sont visés en France, 500 au Maroc, d'autres en Belgique, aux États-Unis, etc.

États français et italien, ainsi que des régions et autres collectivités locales et même de programmes européens tel JESSI. Ces subventions représentent annuellement plusieurs centaines de millions d'euros. Cela a permis de dégager tellement de profits que STMicroelectronics a été coté en Bourse et que le cours de son action a été multiplié par 16 en cinq ans.

De plus, l'État et les collectivités locales se plient à tous les désirs de ST. C'est par exemple l'autorisation de contrats dit

grammée. ST a fermé son usine de Rennes l'année dernière ; l'État, actionnaire avec droit de veto sur les décisions et détenant 16,3 % du capital, ne s'est pas opposé à cette décision, bien au contraire. Le ministre UMP de l'Industrie de l'époque, Mer, parlait de « plan de licenciements exemplaire » et l'État envoyait les CRS quand des travailleurs en colère s'opposaient à la sortie de machines devant être installées à Singapour.

Quant aux collectivités locales, elles n'ont pas apporté plus d'aides aux salariés. Alors que le Conseil régional de Rhône-Alpes verse 29 millions d'euros (sur les 543 millions qui seront versés toutes subventions confondues) à ST, Philips et Freescale pour le projet Crolles II, près de Grenoble, le PS, comme la droite, a maintenu son vote favorable à ces subventions malgré les licenciements à Rennes. Des représentants du PS ont justifié ce vote en disant n'avoir pas voulu gêner ST ! À l'annonce récente des 3 000 licenciements, le député PS de Crolles a annoncé qu'il ne pourrait pas accepter de signer à nouveau les subventions dans de telles conditions. Un coup de fil d'un des cadres dirigeants de ST, l'informant que les licenciements à Crolles ne concerneraient que peu de salariés, a suffi à le convaincre... Et le flot de subventions n'est pas près de se tarir, ST participe à un nouveau

projet avec d'autres entreprises de l'agglomération grenobloise, Minalogic, pour lequel elle est bien placée. Il y a à la clé 750 millions d'euros d'argent public sur trois ans.

Du côté des syndicats, la CGT est le seul qui appelle les travailleurs à se mobiliser contre les licenciements, même si ses arguments portent plus sur la perte du savoir-faire, non pas français mais européen, au profit de l'Asie du Sud-Est.

Des manifestations étaient prévues vendredi 27 mai dans les usines en France (Tours, Rousset, Grenoble et Crolles) et

aussi en Italie. Il faut souhaiter qu'elles soient le plus suivies possible et puissent être le début de la riposte.

Cette multinationale est froidement déterminée à mener à bien ces licenciements. Pour la faire reculer, ce n'est plus le savoir-faire à concevoir et fabriquer des semi-conducteurs qui sera déterminant. Ce sera le savoir-faire que les travailleurs de ST et des autres entreprises sauront acquérir dans la lutte pour imposer l'interdiction des licenciements.

Correspondant LO



Un autre site de STMicroelectronics, celui de Rennes, également touché par les événements.

Depuis sa création en 1987, à partir de la fusion de Thomson Semi-conducteurs et de SGS, une entreprise d'État italienne, elle n'a cessé de licencier partout dans le monde, tout en bénéficiant de subventions des

« fin de chantier », utilisés seulement dans le BTP, que ST utilise avec l'approbation des pouvoirs publics pour mettre fin aux contrats de l'usine « 6 pouces » de Rousset (près de Marseille) dont la fermeture est pro-

• **Apase – Rennes**

Le personnel en grève depuis le 9 mai

L'Apase est une association employant presque 200 personnes, essentiellement des travailleurs sociaux, chargées d'adultes protégés et d'enfants en danger.

Le personnel était rattaché à la convention collective de la Sécurité sociale. Pour faire des économies, la direction de l'Apase veut quitter cette convention. La conséquence la plus visible est la diminution du salaire à l'embauche de plus de 400 euros net par mois !

Pour s'opposer à ce projet le personnel est en grève depuis le 9 mai. La grève est largement majoritaire parmi les agents.

La grève dure depuis plus de 15 jours, pour le maintien du rattachement à la convention collective de la Sécurité sociale et pour protester contre la dégradation des conditions de travail.

Quelle que soit l'issue, rien ne sera jamais plus comme avant.

Quelque soit l'issue, rien ne sera jamais plus comme avant.

Quelque soit l'issue, rien ne sera jamais plus comme avant.



La grève de l'Apase à Rennes.

De jour en jour, elle s'est imposée comme une évidence. Au début, cela a été dur pour beaucoup de passer outre la nécessité de répondre quand même aux situations souvent dramatiques des usagers.

Mais, devant le mépris de la direction qui, rapidement, s'est rangée aux abonnés absents, en vacances ou en tout cas invisible et indisponible pour toute dis-

Jeudi 19 mai, les grévistes avaient donné rendez-vous à leurs collègues des autres associations ou centres sociaux et c'est à plus de 200 qu'ils se sont retrouvés autour d'un pique-nique, pour dénoncer la dégradation des moyens attribués au secteur social et affirmer ensemble la même volonté de ne plus laisser faire.

Correspondant local

• **Champion (groupe Carrefour)**

Les salariés se font entendre

Depuis le 29 avril, les travailleurs de Champion, organisés avec la CGT les « samedis de la colère ». Ils font signer des pétitions pour l'augmentation des salaires, et appellent à une ou deux heures de débrayage. L'annonce au mois de mai du montant d'indemnités de départ du PDG de Carrefour de 38 millions d'euros, une somme équivalant à 2 600 ans de salaire d'un smicard, a renforcé le sentiment d'injustice.

Revendiquer des augmentations de salaires, ce n'est pas nouveau chez Champion, où la plupart des travailleurs sont payés au smic. Champion est une société du groupe Carrefour. Depuis que Promodes a fusionné avec Carrefour, les travailleurs demandent à avoir le même statut que ceux de ce groupe, notamment la prise en

charge par le patron de la mutuelle qu'il a imposée à tous les salariés. Ils demandent aussi des augmentations de salaires, alors que celle qui est prévue pour l'année 2005 n'est que de 1 % et qu'une caissière avec vingt ans d'ancienneté gagne 824 euros par mois pour 32 heures ; une autre gagne 863 euros par mois pour 35 heures avec sept ans d'ancienneté. Les travailleurs demandent enfin la prise en charge de la partie obligatoire de la mutuelle, le paiement de la journée du lundi de Pentecôte, et le passage des temps partiels en temps complets.

Samedi 21 mai, au magasin Champion de Boulogne-Billancourt, dans les Hauts-de-Seine, les travailleurs ont fait signer des pétitions aux clients devant le magasin, et ceux-ci, qui sont aussi des salariés, leur

ont fait un bon accueil. Au magasin de Marly-le-Roi dans les Yvelines, les travailleurs ont aussi débrayé pour protester contre leurs conditions de travail et les salaires au rabais. Dans les autres magasins en France, les travailleurs ont organisé des actions pour se faire respecter.

Après plusieurs semaines d'action, tous les salariés de Champion ont obtenu trois bons d'achats de dix euros, et vingt euros pour la mutuelle mais versés pour un mois seulement. La direction a fait le chantage en associant cela à une signature de fin de conflit. Cela n'a pas marché, et la mobilisation continue.

Champion comme Carrefour ont largement de quoi payer des salaires et des conditions de travail décentes.

Correspondant local

• Raffineries du groupe Total

Contre la suppression du lundi de Pentecôte férié Une grève victorieuse



Les salariés de la raffinerie de La Mède (près de Marseille) votent la grève à main levée.

Vendredi 20 mai, après cinq journées d'arrêt total de la production dans cinq de ses six raffineries françaises, la direction du groupe Total a dû reculer. Les travailleurs refusaient de travailler gratuitement le lundi de Pentecôte ; après avoir refusé de négocier pendant plusieurs jours, prétendant qu'elle appliquait « la loi du pays », la direction a finalement cédé : tout le monde bénéficiera d'une journée de congé supplémentaire d'ici fin 2005. Et finalement les cinq journées de grève seront également payées.

Avec 9 milliards d'euros de bénéfices pour 2004, Total a battu des records de profits. Demander aux salariés de travailler une journée gratuitement au nom de la « solidarité nationale », alors que le groupe n'envisage surtout pas d'écorner ses profits, cela semblait vraiment une provocation.

Pour le lundi de Pentecôte, la

direction imposait aux travailleurs en horaire normal de venir travailler ; pour ceux qui travaillaient en équipe, elle comptait retirer, à sa guise, un jour de congé dans leurs compteurs.

Les syndicats appelaient à une journée de grève pour le 16 mai et, déjà les jours précédents, on sentait qu'on serait nombreux à y participer. Effectivement, la

grève a été bien suivie le lundi, et à la fin de la journée, il y a eu des assemblées dans différentes raffineries pour envisager la suite.

À Donges, en Loire-Atlantique, la direction a envoyé des cadres à l'assemblée générale, pour qu'ils votent la reprise du travail. Devant cette manœuvre, les grévistes ont décidé de bloquer l'usine.

À la Raffinerie de Normandie, à Gonfreville-L'Orcher (près du Havre), où travaillent 1 600 personnes, nous étions plus de 200 à nous réunir le lundi soir, et nous avons voté la poursuite de la grève à 90 %. Dans les jours suivants, la grève s'est renforcée, entraînant la plupart des

gation de grévistes a été envoyée à midi à Lyon, rejoindre la manifestation de protestation contre le lundi de Pentecôte travaillé gratuitement, qui a rassemblé plus de 2 000 personnes. Le mot d'ordre de grève était reconductible et la grève s'est poursuivie le mardi 17, jour de l'assemblée générale des actionnaires, mais aussi les jours suivants, et pas une goutte d'essence n'est sortie de la raffinerie du lundi au samedi suivant.

Lundi, le directeur de l'établissement déclarait à la presse que Total pouvait tenir très longtemps en raison des stocks d'essence, en particulier au port Édouard-Herriot, et qu'il n'était pas question de revenir sur la « journée de soli-

darité », c'était une question de principe.

Mais après cinq jours de grève dans cinq des six raffineries du pays, la direction nationale a dû finir par céder.

Samedi 21 mai, les grévistes ont voté la reprise du travail et la raffinerie a redémarré l'après-midi. Cette grève a fait beaucoup discuter dans toutes les entreprises de la région lyonnaise. Pas seulement à cause du risque de manquer d'essence, mais aussi parce que cela faisait plaisir de voir une entreprise riche mise en échec dans sa volonté d'exploiter un peu plus ses salariés sous le prétexte de la prétendue journée de solidarité.

Correspondant local



travailleurs de la raffinerie, ainsi que ceux du centre de recherches qui est sur le site, mais aussi ceux de la filiale Total Fluides à quelques kilomètres. La production était complètement stoppée, ce qui n'était pas arrivé depuis mai 68 : plus rien ne circulait dans les tuyaux, et il n'y avait plus de fumée au-dessus de la raffinerie. Il y a quelque temps, un dirigeant du groupe avait dit de manière provocante aux syndicats : « Depuis le temps qu'on nous promet le silence des usines, je n'ai toujours rien vu. » Eh bien cette fois, ils ont vu !

Il faut dire que la direction de Total nous a donné des arguments pour être déterminés, en annonçant le mardi 17 mai une augmentation de 15 % des dividendes pour ses actionnaires !

Des réunions avaient lieu plusieurs fois par jour, pour discuter de la grève et des revendications. En plus du paiement par Total du lundi de Pentecôte, nous réclamions la réouverture des négociations salariales, et la défense des 35 heures (que la direction cherche à remettre en cause à notre désavantage). Les discussions allaient bon train sur les profits de Total et sur le gouvernement, notamment sur Raffarin qui a fini par déclarer jeudi soir 19 mai, alors qu'il était au Havre, que Total pouvait bien payer le lundi de Pentecôte à ses salariés, avec ses bénéfices !

Finalement, le vendredi, la direction de Total a reculé sur tout : elle nous rend un jour de congé et elle prend en charge l'augmentation de 8 % de notre mutuelle. Après avoir annoncé qu'elle payait quatre jours de grève sur cinq, elle a dû accepter finalement de les payer en totalité. Enfin, elle a ouvert des négociations sur d'autres sujets : salaires, formation, prévoyance...

Après cette annonce, vendredi 20 mai au soir, à Gonfreville, nous avons de nouveau voté la grève à 100 %, pour attendre l'attitude des autres raffineries. Finalement le travail a repris le lendemain à 13 heures, dans une ambiance de fête. Évidemment satisfaits d'avoir fait reculer la direction du groupe, qui se vante d'être en première position du CAC 40, et d'avoir montré que nous étions capables d'arrêter la production d'un jour à l'autre.

Correspondant local

Raffarin ment... Total ment !

Interrogé à propos de la grève chez Total, Raffarin a fait mine de ne pas réaliser que le lundi de Pentecôte travaillé était pour quelque chose dans cette grève : « C'est une affaire maintenant qui est derrière nous », a-t-il affirmé... quelques jours avant que la direction ne recule sur ce point, et que la grève prenne fin.

Mais un peu de démagogie coûtant moins cher qu'un lundi de Pentecôte, Raffarin a cru bon de faire mine de comprendre les grévistes : « Je vous dirai très franchement qu'il n'est pas anormal que des salariés, dans une entreprise qui gagne sur le plan international, puissent obtenir une part de ces résultats. (...) C'est, je pense, la logique de la mondialisation. Quand des entreprises souffrent, il faut aider les salariés. Quand elles gagnent, il faut que les salariés aient leur part de cette victoire internationale. »

Quand on sait que les seuls bénéfices de Total de l'an dernier représentent plus de quatre fois les recettes globales attendues du lundi de Pentecôte travaillé décidé par le même Raffarin, cela ne manque pas de sel.

Il ne reste plus aux travailleurs qu'à prendre Raffarin au mot, et à exiger leur dû dans toutes les grandes entreprises qui font des bénéfices. Soit quasiment toutes.

Et avec ça, il y aura de quoi augmenter les salaires et trouver des fonds pour les personnes âgées. Et par-dessus le marché, s'offrir plusieurs lundis fériés par an.

Jean RAYNARD

• Feyzin (Rhône)

La raffinerie bloquée par la grève

La grève a été très largement suivie à la raffinerie Total de Feyzin. Les salariés n'ont pas accepté qu'on leur demande une journée de travail gratuit le lundi de Pentecôte alors que le groupe a fait 9 milliards d'euros de bénéfices en 2004 et qu'il s'appête à redistribuer plus de 3 milliards d'euros de dividendes aux gros actionnaires.

Les syndicats faisaient aussi remarquer que le groupe Shell, lui, avait maintenu le jour férié pour ses salariés. Ils dénonçaient en même temps la politique sociale de Total et les suppressions d'emplois à Arkéma, sa branche chimie.

Lundi matin 16 mai, dès 6 heures, le travail s'est arrêté et les équipes suivantes ont poursuivi la grève. Une délégation

• Togo

« Leur ami le dictateur »

Dans un rapport du 14 mai dernier, la Ligue togolaise des droits de l'Homme (LTDH) rappelle que les élections présidentielles du 24 avril au Togo se sont déroulées dans un climat d'extrême violence et de répression militaire. La crise que traverse ce pays d'Afrique de l'Ouest aurait fait 800 morts et 4 500 blessés durant les trois derniers mois avant, pendant et après le scrutin.

Depuis son élection à la présidence suite à des fraudes massives, Faure Gnassingbé, le fils du dictateur défunt Gnassingbé Eyadéma, n'a cessé de réprimer les manifestations de l'opposition qui contestaient le résultat électoral de la dernière présidentielle.

Preuve de cette répression quotidienne, les centaines d'opposants arrêtés et assassinés, le nombre des réfugiés qui continuent d'affluer au Bénin et au Ghana voisins. On compte aujourd'hui plus de 30 000 Togolais ayant fui les violences gouvernementales. Depuis son hold-up électoral, Faure Gnassingbé s'appuie sur l'armée pour se maintenir au pouvoir et celle-ci impose son « ordre » brutal à Lomé, comme dans toutes les grandes villes du pays. Le dictateur nie cette répression et les massacres. Il en rejette la responsabilité sur l'opposition, et s'offre le luxe de créer « une commission nationale d'enquête chargée de faire la lumière sur les

violences qui ont suivi l'élection présidentielle ». Une façon d'enterrer l'affaire !

Au moment même où les dirigeants français, principaux bailleurs de fonds de la dictature togolaise et les principaux chefs d'État d'Afrique de l'Ouest, réunis au sein du cartel des dictateurs de la CEDEAO (la Communauté Économique des États d'Afrique de l'Ouest) apportaient leur soutien à Faure Gnassingbé, un rapport d'un diplomate de l'Union européenne qui était censé rester confidentiel, vient confirmer, s'il en était besoin, les fraudes massives commises au Togo.

Électeurs fictifs et bulletins préimprimés en masse

Selon ce rapport, l'analyse des listes électorales a fait apparaître un écart entre le nombre d'inscrits et l'estimation de la population en âge de voter : ce qui porte à plus de 900 000 le nombre d'électeurs fictifs, dont 440 000 électeurs fictifs dans les seules régions favorables au parti au pouvoir, celui de Faure Gnassingbé. Dans ces régions, le taux de distribution des cartes électorales atteint 95 %, le taux de participation 99 % et le score du dictateur frise les 95 %. À l'inverse dans la capitale, Lomé, ces mêmes indicateurs chutent en dessous des 40 %. Le taux de participation a atteint 35 %, tandis que 390 000 électeurs inscrits n'ont pas pu voter,



Le dictateur Faure Gnassingbé entouré de ses électeurs les plus sûrs : les membres du Conseil constitutionnel aux robes héritées de l'impérialisme français.

confirme le rapport de ce diplomate. Sans parler des faux bulletins préimprimés au nom de Faure Gnassingbé et des nombreux cas d'enlèvement d'urnes par les militaires. Et c'est en des termes peu amènes que le rapport critique le rôle de figuration des 150 observateurs de la CEDEAO.

Ce rapport contredit les propos du commissaire européen à la Coopération, qui s'était empressé de reconnaître l'élection de Faure Gnassingbé ! Face à une fraude organisée à une aussi grande échelle, le Parlement européen s'est senti obligé de se démarquer de la Commission, affirmant qu'il ne pouvait « reconnaître la légitimité des élections ». Position de principe

qui n'a aucune incidence sur la situation.

Un gouvernement « d'union nationale » pour légitimer le hold-up électoral

Réunis le 19 mai à Abuja, au Nigeria, les chefs d'État de la CEDEAO et de l'Union Africaine (UA) ont tenté une énième fois de légitimer le coup d'État électoral de Faure Gnassingbé en constituant un gouvernement d'union nationale avec la participation des principaux partis de l'opposition, dont certains étaient prêts à aller à la manœuvre. Le Rassemblement du Peuple Togolais (RPT), l'ancien parti unique, celui de Faure

Gnassingbé, s'appuie sur sa reconnaissance par toutes les dictatures locales pour refuser d'organiser de nouvelles élections. Mais la ficelle étant un peu grosse et la manœuvre un peu trop voyante : la tentative a toutefois fait long feu.

Quoi qu'il en soit, le dictateur togolais n'a pas de crainte à avoir : il a de puissants alliés, les dictateurs du Burkina et du Nigeria mais aussi l'ancienne puissance tutélaire, la France, fidèle en amitié, qui apporte sa protection politique et militaire. Les intérêts des capitalistes français au Togo et dans toute la région s'accommodent fort bien d'une énième farce électorale, fût-elle sanglante.

René CYRILLE

• Irak

Une population prise en otage

Il y a plus de deux ans, le 1^{er} mai 2003, Bush annonçait la fin officielle des combats en Irak. Depuis, le coût de cette guerre « gagnée » ne cesse de s'accroître, en dollars mais surtout en vies humaines. 1 641 soldats américains, sans compter les autres forces de la coalition, ont été tués depuis le début de l'invasion de l'Irak en mars 2003 et le nombre de victimes civiles irakiennes, difficiles à évaluer, se chiffrent par dizaines de milliers.

Après deux ans de chaos, la taille du contingent que les États-Unis mobilisent, à grand renfort de sergents recruteurs, pour continuer à mener leur guerre dans plusieurs régions de l'Irak atteint encore 140 000 hommes. Malgré des opérations militaires spectaculaires, telle l'offensive présomptueusement baptisée « Matador » et lancée début mai dans la province d'Al Anbar, au nord-ouest du pays, près de la frontière syrienne, qui a mis en œuvre mille marines, des héli-

coptères, des avions de chasse, de l'artillerie et des blindés dans le but affiché de réduire la guérilla sunnite, l'état-major américain ne peut crier victoire. Ses hauts faits d'armes se soldent par des destructions d'habitations et le ratissage systématique des ruines destiné à en faire sortir les « rebelles ».

Comme témoignage en creux des difficultés rencontrées par l'armée d'occupation, des milliers de soldats américains ont déjà déserté depuis le début de la guerre. Quant à la

« coalition », elle a déjà perdu la moitié de ses membres et, après le retrait des troupes espagnoles, on parle de retrait des forces bulgares et italiennes, voire des troupes britanniques.

De leur côté, les actions armées contre les troupes d'occupation ou les attentats contre les populations civiles ne montrent aucun signe de diminution. Pendant le dernier trimestre de 2004, 1 850 attaques avaient été dénombrées contre les troupes américaines et, ces derniers mois, depuis la formation du gouvernement issu des élections du 30 janvier, les attentats, enlèvements et assassinats ne cessent de se multiplier. Ils peuvent viser des personnalités, comme le haut responsable du ministère de la Sécurité nationale irakienne,

mais ils visent aussi souvent la population, de façon aveugle, comme le démontre le bilan de la journée du 23 mai dernier, où les voitures piégées et les bombes ont tué 49 personnes et en ont blessé 130 autres.

Ces attentats récents visaient des responsables chiites et les fidèles d'une mosquée, chiite également. En effet, un des sous-produits de l'intervention militaire américaine, et de ces deux années d'occupation, a été non de rétablir une prétendue « démocratie » mais de remettre en selle des partis religieux rétrogrades, qui s'affrontent pour le pouvoir dans une ville ou une région, et en font payer le prix à la population. Parfois même, leurs milices viennent à la rescousse de l'état-major américain.

C'est une véritable poudrrière que l'impérialisme a créée par l'invasion de l'Irak ; son maintien obstiné de troupes d'occupation ne fait qu'imposer à la population une violence quotidienne et permet en outre à des courants réactionnaires de se poser comme l'incarnation de la résistance contre l'occupation. Non seulement les otages aux mains des terroristes ou des mafieux leur sont redevables de leur terrible infortune, mais les vingt-quatre millions d'Irakiens n'ont d'autre perspective à attendre de Bush, Blair et leurs semblables que de subir les interminables soubresauts d'une guerre qui n'en finit pas. Les troupes d'occupation doivent évacuer l'Irak !

Viviane LAFONT